

REPUBLICQUE DU SENEGAL



UN PEUPLE UN BUT UNE FOI

MINISTERE DE L'EDUCATION CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
DES CUR ET DES UNIVERSITES

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR (UCAD)



Institut national supérieur de l'éducation populaire et du sport
(INSEPS)

*MEMOIRE DE MAITRISE ES-SCIENCES TECHNIQUES DE L'ACTIVITE PHYSIQUE ET DU SPORT
(STAPS)*

THEME :

**L'Implication des enseignants d'EPS dans l'encadrement technique
des ASC NAVETANES : cas du département de Dakar**

Présenté et soutenu par :

El hadji Ibrahima SOW

Sous la direction de :

M. Abdou Karim THIOUNE

ANNEE ACADEMIQUE 2010-2011

DEDICACES

Au nom d'ALLAH, le tout puissant, le clément, le miséricordieux, gloire à son Prophète (PSL)

Je dédie ce travail à :

- ✓ *Ma Mère **Kany NDIAYE** : les sacrifices que vous avez consenties en moi demeureront à jamais dans ma mémoire .Vous avez su me guider, me conseiller, m'encourager, me protéger et m'entourer d'un amour inestimable. Recevez ce modeste travail qui est le votre, en témoignage de mon amour filial.
Que le bon DIEU éclaire mon chemin, afin que je reste fidèle à mon objectif : vous honorer.*
- ✓ *Mon père **Matar SOW**, paix en son âme : avec toi j'ai appris ce qu'est le culte du travail bien fait et surtout la rigueur. Vous avez su me guider, m'aider à garder la tête sur les épaules dans les moments les plus délicats de mon cursus scolaire et universitaire. **QUE SON AME REPOSE EN PAIX***
- ✓ *Mes tantes et oncles : **Maty NDIAYE et Abdoulaye NDIAYE** qui m'ont beaucoup aidé au cours de ma formation universitaire, **Khorédia NDIAYE et sa famille à Nioro du Rip et Cheikh Tidiane NDIAYE.***
- ✓ *Mes sœurs **Mame Diarra SOW** et son mari **Abdoulaye NDIAYE**, **Fatou Kiné SOW** qui m'a accueilli et beaucoup guidé depuis mon arrivée à Dakar, **Fatou Bintou SOW**, **Arame SOW**, qui a été toujours présente pour la saisie du document et **Ndèye Codou SOW** et son mari **El hadji DIOUF** vous m'avez toujours gratifié d'un amour fraternel incomparable.*
- ✓ *Mes frères : **Ibrahima SOW**, **Abdoulaye Ndiaye SOW**, **Mohamed SOW**, **Moussa SOW** et **Abdoul Aziz Ismaël DIALLO** vous m'avez beaucoup épaulé dans des moments difficiles.*
- ✓ *Mes nièces **Mame Fatou DIOUF**, **Khorédia NDIAYE**, **Aby SOW***

- ✓ *Mes amis Silly KONATE, Malick SOUMARE mention spéciale à vous, Aliou KEITA, Aly SOW, Kadiali CISSOKHO, Harouna DIABATE, Serigne NDIAYE, Moussa KANTE, Souleymane SY, Mamadou GUEYE, Mohamed Toura CAMARA, Ousmane DIAKHITE vous avez toujours été une seconde famille pour moi ;*
- ✓ *Mon parrain à l'INSEPS Alioune Badara THIAM pour tous les conseils que vous avez donné ;*
- ✓ *Mes Camarades : Rama DIOUF, Fatou Bintou SANE, Aminata FALL, Fatou DIAWARA, Fatou Kiné NDONG, Diatou NGOM, Jean Jacques BOUBANE, Amadou Tidiane DIALLO, Malaw NDIAYE ;*
- ✓ *Mamadou THIAM, Aly DIAWARA, Ibrahima TOURE, Souleymane KEITA;*
- ✓ *Mes Camarades promotionnaires : Simon Pierre MINGOU, Mathurin DIONOU, Yannick SAMBOU, Achille SAMBOU, Baba Kaba DIAWARA, Elhadji Ibrissa DIENG, Daniel KENY, Mory Samsidine KONE, Paule Naser COLY, ainsi que tous mes promotionnaires et tous les étudiants de l'INSEPS.*
- ✓ *Jean Paul MANE informaticien à l'INSEPS*

REMERCIEMENTS

*Merci au tout puissant, **ALLAH**, de m'avoir donné la santé et le courage de commencer et de terminer cette étude dans de meilleures conditions.*

A travers ce travail je voudrais présenter mes remerciements

- ✓ *A mon directeur de mémoire monsieur **Abdou Karim THIOUNE** : vous avez guidé mes premiers pas dans la natation mais aussi dans la recherche scientifique. Malgré l'état de votre santé vous m'avez tendu la perche pour éviter ma coulée. Merci d'avoir accepté de m'encadrer pour l'accomplissement de ce travail. Que Dieu vous garde longtemps parmi nous ;*
- ✓ *A **Madame THIOUNE** et sa famille pour tout le soutien tant moral que matériel que vous avez porté à mon égard ;*
- ✓ *A monsieur **Abdoul Wahid KANE** professeurs à l'INSEPS pour vos conseils, ainsi que tous les professeurs de l'INSEPS ;*
- ✓ *Aux bibliothécaires **Anastasie THIAW, Grégoire DIATTA et Djibril SENE***
- ✓ *A Tata **Marie DIENE, Tata Anta et madame DRAME** ;*
- ✓ *Mention spéciale à **Mbargou FAYE** Infirmier d'Etat en service à l'INSEPS, Aux professeurs d'EPS **Claude ADJIVON, Bakary MANE, M. SENGHOR** ;*
- ✓ *Au président de l'ODCAV de Dakar **M. Abdoulaye DIAGNE** ;*
- ✓ *A tous les entraîneurs d'équipe de navétane qui nous ont reçus pour la distribution des questionnaires : **Mass DIENG, Abdoulaye GUEYE, Jean BOCANDE...** ;*
- ✓ *A Mame Thierno **AIDARA** et François Gamien **NDEYE** pour toutes les corrections que vous avez apporté sur ce document ;*
- ✓ *A **Malick SOUMARE** mention spéciale ;*
- ✓ *A **PRINCE** pour le soutien en informatique ;*
- ✓ *A tout ce qui de près ou de loin ont œuvré pour la réalisation de ce travail.*

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

APS : Activités Physiques et Sportives

ASC : Association Culturelle et Sportive

CAF : Confédération Africaine de Football

CAMEPS : Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Maître d'Education Physique et Sportive

CAPEPS : Certificat d'Aptitude au Professorat d'Education Physique et Sportive

CNEPS : Centre National de l'Education Populaire et du Sport

EPS : Education Physique et Sportive

Fréq. : Pourcentages

INSEPS : Institut National Supérieur de l'Education Populaire et du Sport

Nb. Cit. : Nombre de sujets Cités

OACAV : Organisme d'Arrondissement de Coordination des Activités de Vacances

OCCAV : Organisme Communal de Coordination des Activités de Vacances

ODCAV : Organisme Départemental de Coordination des Activités de Vacances

ONCAV : Organisme National de Coordination des Activités de Vacances

ORCAV : Organisme Régional de Coordination des Activités de Vacances

SEJS : Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports

TABLE DES MATIERES

Dédicace.....	I
Remerciements.....	III
Liste des sigles et abréviations.....	IV
Table des matières.....	V
Résumé.....	VIII
Introduction	1
Chapitre I : revue de littérature.....	3
I-1 le mouvement navétane	3.
I-1-1 L'histoire du mouvement navétane.....	4
I-1-2 La structuration du mouvement navétane.....	4
I-1-3 Les organismes du mouvement navétane.....	4
I-1-4 L'organisation des ASC.....	6
I-2 La problématique de l'encadrement des ASC navétanes.....	6
I-2-1 La diversité des acteurs encadrant	6
I-2-2 la formation des enseignants d'EPS.....	6
I-2-2-1 la formation des professeurs d'EPS à l'INSEPS.....	7
I-2-2-1-1 Les programmes des études au premier et au second cycle.....	7
I-2-2-1-2 Contenu de l'enseignement optionnel en première année du deuxième cycle....	9
I-2-2-1-3 Contenu de l'enseignement optionnel en deuxième année du deuxième cycle...9	
I-2-2-1-4 Les programmes d'étude au troisième cycle.....	10
I-2-2-2 la formation des maitres d'EPS au CNEPS.....	14
I-2-2-3 la formation des enseignants vacataires et contractuels en EPS.....	14

Chapitre II : La dimension psychosociologique du mouvement navétane.....	15
II-1 Le mouvement navétane un lieu de formation pour la personne.....	15
II-2 Le mouvement Navétane : un lieu pour le pratiquant d'exprimer son appartenance....	16
II-3 L'aspect culturel dans le mouvement navétane : les supporters.....	16
Chapitre III : Méthodologie.....	18
III-1 Cadres de l'étude.....	18
III -2 Populations d'étude.....	19
III-3 L'échantillon.....	19
III -4 L'instrument de collecte des données.....	20
III-5 Modes d'administration et de recueil des données.....	20
III-6 Les limites de la recherche.....	20
III-7 Collectes des données.....	20
Chapitre IV : Présentation et commentaire des résultats.....	21
IV-1 Présentations et commentaire des résultats.....	21
IV-1-1 Le sexe et les tranches d'âge des encadreurs techniques des ASC.....	21
IV-1-2 Catégories professionnelles des encadreurs techniques des équipes de navétane...22	
IV-1-3 La formation des encadreurs techniques.....	23
IV-2-4 Les diplômes obtenus.....	24
IV-2-5 Les disciplines sportives pratiques dans le mouvement navétane.....	26
IV-1- 6 La régularité des entraîneurs d'ASC navétane.....	26
IV-1-7 Les différents types entraîneurs constitutifs de l'encadrement technique.....	26
IV-1-8 : La durée des entraîneurs dans le mouvement navétane.....	27
IV-1-9 La nature de l'implication des entraîneurs.....	28
IV-1-10 L'intégration des entraîneurs dans le mouvement navétane.....	29
IV-1-11 Les problèmes rencontrés par un enseignant d'EPS implique.....	31

IV-1-12 Critères pour nommer un encadreur technique	32
IV-1-13 Les raisons d'implication.....	33
IV-1-14 Les raisons de désengagement dans le mouvement navétane.....	34
IV-1-15 L'entraîneur et ses collaborateurs techniques et administratifs.....	35
IV-1-16 Suggestions pour une bonne implication des enseignants d'EPS.....	37
IV-1-17 Les rôles que joueraient les enseignants d'EPS dans le mouvement navétane...	39
IV-2 Perspectives.....	41
Conclusion.....	42
Recommandations.....	43
Bibliographie.....	44
Annexe	46

RESUME

L'engagement des enseignants d'EPS dans le mouvement associatif et particulièrement dans le navétane constitue une nécessité absolue de l'heure dans la mesure où ces enseignants formés à l'aune des sciences du sport développent des compétences incontestables pour garantir des performances plus recherchées contrairement à des individus non formés ou formés dans le tas. De plus en plus les enseignants d'EPS s'imposent en tant qu'entraîneurs ou coach dans la mouvance sportive.

En effet, la science du sport se pose comme une rupture contre l'informel, l'à-peu-près et le pilotage à vue. Les enseignants d'EPS constituent dès lors une voie de recours pour garantir un projet sportif durable. Ainsi notre thème de recherche intitulé : l'implication des enseignants d'EPS dans l'encadrement technique des ASC navétane : cas du département de Dakar pose plusieurs problèmes :

- La faible implication des enseignants d'EPS dans l'encadrement des équipes de quartier ;
- L'intégration des enseignants d'EPS au sein du mouvement navétane ;
- Le non exigence d'une formation académique pour encadrer ou coacher une équipe
- La prise en main de l'équipe souvent confiée à un ancien joueur.

Notre objectif est de montrer la faible implication des enseignants d'EPS dans l'encadrement technique du mouvement navétane dans le département de Dakar. La méthode adaptée s'appuie sur un questionnaire comportant 25 questions adressées aux entraîneurs d'équipes de navétane de l'ODCAV de Dakar pour mieux cerner la problématique de l'engagement des enseignants d'EPS.

Le traitement des résultats des données et leur exploitation ont montré que notre hypothèse a été confirmée par l'ensemble des réponses des acteurs interrogés ; à titre d'illustration :

- Sur l'ensemble des acteurs interrogés seulement 15,9% sont des enseignants d'EPS
- L'encadrement technique des équipes du mouvement navétane dans le département de Dakar est en majorité occupé par des anciens joueurs soit 50% de la population interrogée. A côté de ces derniers il y'a des entraîneurs titulaires soit d'un diplôme de premier degré soit d'un diplôme d'initiateur ou d'animateur mais dans une faible partie.
- Ce faible niveau d'implication des enseignants d'EPS dans l'encadrement technique du mouvement navétane serait lié à un problème de leadership 56,8%.

Ainsi comment faire pour que les enseignants d'EPS puissent intégrer le mouvement navétane ?

A ce niveau des réponses ont été proposées à titre d'illustration :

- Investir les enseignants d'EPS pour qu'ils servent de miroir aux techniciens afin que ces derniers évitent les planifications artisanales des séances d'entraînement ;
- Proposer des rémunérations aux enseignants impliqués dans les équipes de navétane ;
- Investir les enseignants d'EPS pour l'orientation des jeunes du mouvement navétane.

A cet effet nous recommandons aux dirigeants de l'ODCAV et aux autorités municipales de prendre plus de responsabilités pour la formation des jeunes qui gravitent autour du mouvement navétane.

INTRODUCTION

Le football considéré comme le sport roi au Sénégal est pratiqué partout ailleurs sur l'ensemble du territoire national par une grande proportion de la population sénégalaise. Dans chaque quartier, dans chaque village, les habitants cherchent à trouver un espace pour aménager un terrain afin de pouvoir jouer au football. Le football devenu ainsi un jeu passionnant, est organisé pendant les grandes vacances sous forme de championnats populaires communément appelés "Navétane".

En effet, ces championnats populaires n'ont lieu que dans une période où la majeure partie de la jeunesse sénégalaise (élèves et étudiants...) disposent beaucoup plus de temps libre. Ces activités sont d'autant plus populaires qu'elles ne laissent personne indifférente. Ainsi les parents autant que les autorités municipales et étatiques sont concernés par ces manifestations. Dès lors, il importe de s'interroger sur l'organisation, la structuration, l'encadrement et la gestion des équipes d'ASC Navétane même si l'organisation des activités se déroule sous la surveillance de l'Etat à travers une structure nationale délégataire de pouvoir, appelée Organisme National de Coordination des Activités de Vacances (ONCAV) avec des démembrements au niveau régional (ORCAV) et départemental (ODCAV). S'il faut reconnaître au mouvement navétane une dimension nationale, il va de soi que la manière dont les acteurs font valoir leurs compétences pour encadrer et pour réaliser des performances suscite des interrogations essentielles. On a l'habitude d'entendre dire qu'en sport et particulièrement au football, tout le monde est entraîneur. En effet, à travers les mouvements navétanes la formation académique semble ne pas être une exigence pour encadrer ou coacher une équipe : un ancien joueur habitant la zone suffirait pour prendre en main les destinées de l'équipe. De même, des individus téméraires, qualifiés de « guerriers » se voient quelque fois confier la direction de l'entraînement pour leur engagement et leur aptitude à galvaniser l'équipe.

Cependant, le sport moderne a des exigences et des contraintes liées aux conditions de réalisation des performances. L'entraînement d'une équipe, au regard des objectifs recherchés et des ambitions de succès durables ne peut plus se faire au gré du hasard, de l'à-peu-près et de l'imprévu. Cela nécessite une planification et donc une connaissance pointue des sciences du sport. C'est dans ce cadre que la réflexion sur le niveau d'implication, d'engagement, de responsabilité des enseignants d'EPS formés aux sciences du sport intéressent notre domaine d'investigation, notre Mémoire.

Sous ce rapport un certain nombre de questions s'impose à nous. Qui encadrent ou entraînent les équipes de navétane ? Quels sont les niveaux d'implication, d'engagement et de responsabilité des enseignants d'EPS dans l'encadrement et l'organisation des navétanes ? Comment les enseignants sont perçus au sein du mouvement navétane ? S'engagent-ils de manière significative dans l'encadrement de l'équipe du quartier ou dans l'organisation de l'ASC du quartier ? Ces interrogations nous amènent à chercher les raisons qui font que les enseignants s'engagent ou non dans l'encadrement technique des ASC navétanes. Aussi il serait intéressant de comprendre comment les responsables des ASC navétanes perçoivent les raisons de leur contribution ou non aux activités du mouvement. Une telle étude serait intéressante sur l'ensemble du territoire national. Cependant notre travail de recherche concernera particulièrement le département de Dakar. Ce choix s'explique par la forte concentration dans ce département des infrastructures du football les plus fonctionnelles, par une forte concentration de la population d'enseignants d'EPS et par le nombre extraordinaire d'ASC dans ce département.

Nous constatons que les enseignants d'EPS sont de plus en plus impliqués à des niveaux de responsabilité dans beaucoup de domaines qui nécessitent des compétences reconnues et des capacités managériales élaborées. Leur carrière leur permet de devenir professeurs d'EPS, proviseurs, censeurs, principaux, entraîneurs nationaux, Directeurs Techniques Nationaux : Cependant peut-on dire que les enseignants d'EPS s'intéressent à l'encadrement des équipes de navétane ? Dans ce milieu où l'informel et l'affectivité, le sentiment d'appartenance à un même milieu culturel, ethnique ou à un même territoire, semblent constituer le cadre de référence à partir duquel se construit ou se détruit tout projet d'équipe. Comment l'enseignant d'EPS, formé à l'aune des sciences des activités physiques et du sport, peut intégrer le mouvement navétane, négocier et adopter le cadre référentiel du mouvement navétane ?

Ces questionnements nous amènent à appréhender les raisons fondamentales du niveau d'implication des enseignants d'EPS dans l'encadrement technique des ASC navétanes.

Dans le souci de bien traiter notre thème, notre travail s'articulera autour de quatre (4) grands chapitres. D'abord, au chapitre 1 nous aurons la revue de littérature où nous allons apporter plus d'éclaircissements sur le mouvement navétane et la formation des enseignants d'EPS. Ensuite, au chapitre 2 nous aurons la dimension psychosociologique du mouvement navétane. Puis, au chapitre 3 la méthodologie où nous allons faire une pratique sur le terrain et enfin le chapitre 4 portera sur la présentation et commentaire des résultats.

CHAPITRE I : REVU DE LITTERATURE

I-1 le mouvement navétane

selon les règlements généraux du mouvement navétane fait à Kolda le 02 Janvier 2009 à son article 1 stipulant : « en application de la charte culturelle, de la charte du sport, de la charte qui régit le mouvement olympique et conformément aux dispositions du décret n° 76-0040 du 18 /01/1976 et du décret 76-193 du 17/02/76, il est créé au Sénégal un Organisme National de Coordination des Activités de Vacances (ONCAV). Sa durée est illimitée (...) ». De ces activités de vacances y compris le mouvement navétane qui est une compétition sportive par le biais de confrontation entre les ASC (équipes de quartier) organisée sur toute l'étendue du territoire depuis sa naissance jusqu'à aujourd'hui et connaît une histoire.

I-1 L'histoire du mouvement navétane

En wolof, « NAVETANE » signifie « championnat hivernage ». Dès la fin des années 50, quelques adultes passionnés du football entreprennent d'organiser de manière informelle, des tournois pour occuper la jeunesse le temps des vacances. Des vacances qui s'étalent sur toute la durée de la saison des pluies. En effet, ce mouvement s'accompagnait à son sein des phénomènes tels que la violence, la popularité du mouvement, le « chômage sportif », l'argent. Ces phénomènes « ont motivé la mainmise de l'Etat sur les navétanes » M. NDIAYE [8]. En 1969, le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports (SEJS) met sur pieds un organisme central de coordination des activités de vacance. Cet organisme a pour rôle « d'organiser et de contrôler la pratique du football sur toute l'étendue du territoire national pendant la période des vacances » avec un règlement mis sur pieds permettant à partir de cette année le démarrage du premier championnat national populaire ou « national pop ».

Par ailleurs, selon M. NDIAYE la création de l'OCCAV et la mise sur pied d'un règlement s'est fait sans consultation préalable des principaux intéressés : les jeunes responsables et amateurs du mouvement. Mais devant le fait accompli, ils collaborent néanmoins avec l'autorité et avec elle, ils tentent de résoudre les éventuels problèmes spécifiques au mouvement. Au bout de deux ans l'OCCAV disparaît et fait place à l'Organisme National de Coordination des Activités de Vacances (ONCAV). Ce nouvel organisme a les mêmes responsabilités que le précédent. Depuis lors, chaque année les navétanes réunissent des milliers de jeunes autour du sport, de la culture et des activités socio-économiques. Les navétanes avant étaient créés pour rapprocher les jeunes, participer à leur éducation et

organiser des vacances saines et utiles. C'est dire que d'après Amadou KANE (actuel président de l'ONCAV) « le mouvement navétanes peut aussi avoir une autre dimension qui n'est pas seulement le développement et l'encadrement du sport. C'est ce qui fait qu'on y est allé de réforme en réforme » [14].

I-1-2 la structuration du mouvement navétane

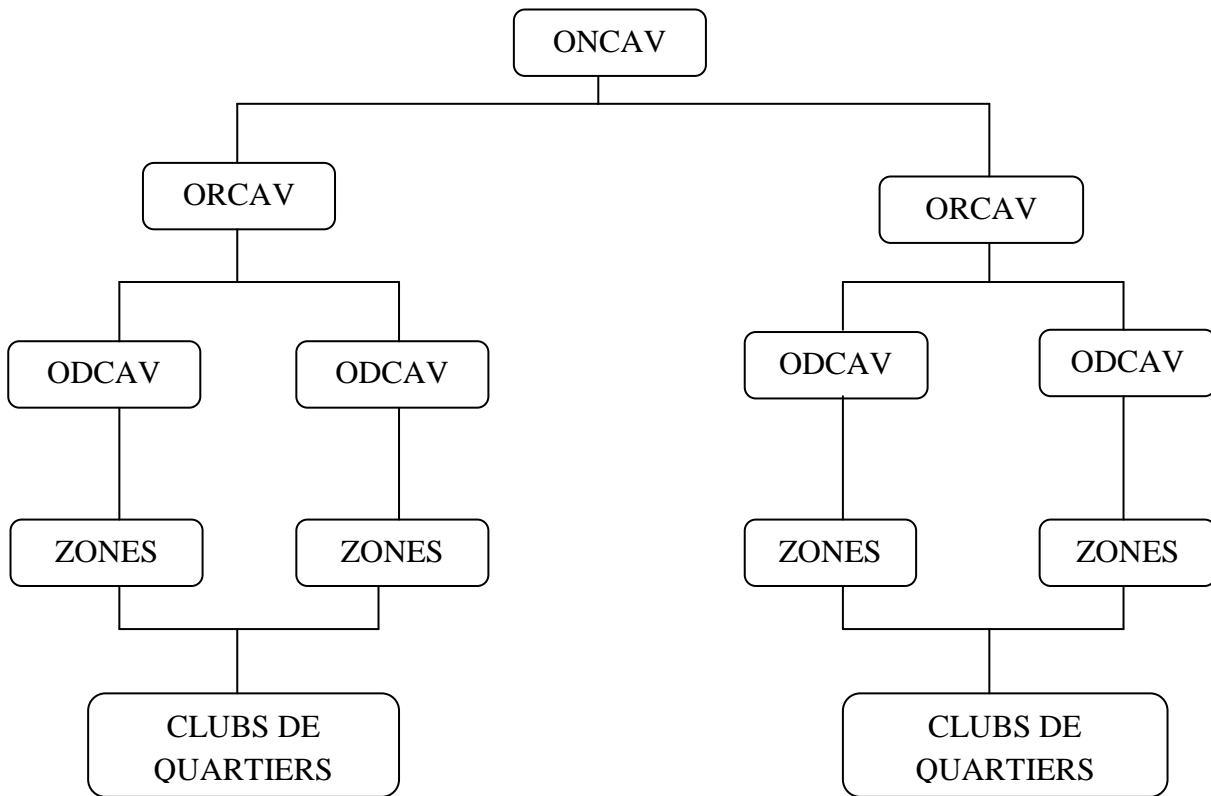
L'organisation du mouvement navétane est assurée par une structure nationale appelée ONCAV. Le texte sur les règlements généraux du mouvement navétane [13] stipule à son article 2 que « l'ONCAV a pour but : de coordonner l'ensemble des activités de l'organisme sur l'étendue du territoire national ;(...) ». Ainsi pour mieux exercer ces tâches d'instance suprême, l'ONCAV – «formé par les délégués des organismes régionaux de coordination des activités de vacances (ORCAV) (...)» article 4 des règlements généraux– a décentralisé ses pouvoirs sur toute l'étendue du pays tel que dans les régions, les départements, arrondissements, les communes d'arrondissements et dans chacune de ces localités il y'a une sous structure qui représente l'ONCAV.

L'article 16 des règlements généraux stipule que « l'ONCAV exerce un pouvoir hiérarchique sur les ORCAV. A ce titre, il exerce un contrôle administratif et financier sur les ORCAV. Il en est de même pour une structure supérieure à une structure inférieure. L'organisme fonctionne sur la base des principes du centralisme démocratique : les structures inférieures se soumettent aux structures supérieures. La minorité se soumet à la majorité.

Toute fois, le consensus est souhaité ».C'est dire que les ASC sont regroupées en zones qui sont à leur tour affiliées à l'ODCAV. Ce dernier est fédéré au sein de l'ORCAV qui supervise les activités régionales et au sommet de la hiérarchie, nous avons l'ONCAV qui constitue le regroupement de toutes les instances régionales. Cependant notre réflexion se limite uniquement sur l'ODCAV de Dakar composée de zones et d'ASC. Néanmoins l'Etat a un regard sur le bon déroulement des activités du mouvement navétane en assurant la sécurité, en faisant déployé pendant les rencontres une équipe des forces de l'ordre et une équipe de sapeur-pompier pour d'éventuels soins aux acteurs en cas de blessure même si l'organisme doit verser des primes à ces dernières. Qu'en est-il des organismes ?

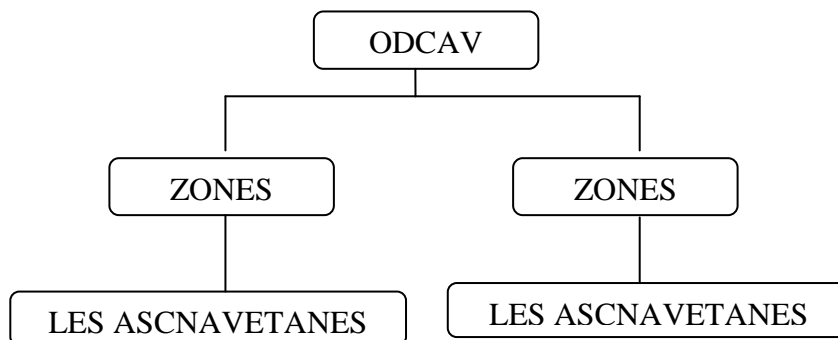
I-1-3 Les organismes du mouvement navétane

Partant de ce qui a été dit sur la structuration de l'organisation du mouvement, nous pouvons admettre l'organigramme ci-après pour une disposition hiérarchique des instances dirigeante du dit mouvement.



SOURCE : NDIAYE M. Contribution à une approche psychosociologique du sport Navétane ; mémoire de maîtrise en STAPS, INSEPS, 1981-1982, p 20.

En effet, nous avons évoqué tout précédemment que notre étude est circonscrite sur le département de Dakar, il est à noter que les organismes nous concernant sont les trois derniers qui sont des éléments de l'organigramme père. Ainsi nous avons l'organigramme ci-dessous :



Précisons que l'ODCAV de Dakar est composé de « 14 zones et 198 ASC » [10].

Sachant que les éléments constitutifs d'un ODCAV et d'une zone ont été cités antérieurement, il serait intéressant de citer les éléments constitutifs d'une ASC Navétane.

I 1-4 l'organisations des ASC Navétane

Selon FAYE Birame [6] « les ASC s'organisent en mettant sur pied un comité de directeur qui forme un bureau dont la composition analogue à celle d'une fédération sportive avec des commissions dont les plus importantes sont : la commission sportive et organisation et la commission culturelle qui n'existent pas dans les sections des clubs civils ». Ainsi nous voyons que dans les quartiers ce sont ces dites commissions qui font vivre le mouvement navétane au près de la population. La première se charge de la mise en place de l'équipe du quartier qui est composée de joueurs et d'entraîneurs en grande partie. La seconde se charge de l'animation culturelle dans le quartier à travers les "Foureules" et les "Tanebères" pour sortir le savoir faire culturel de la jeunesse.

I-2 la Problématique de l'encadrement des ASC navétanes

Selon Saliou GACKOU [14] « avant, tous les dirigeants avaient une activité à côté du sport. C'étaient des étudiants ou des enseignants qui s'investissent pendant les vacances pour encadrer le mouvement navétane. Maintenant, le mouvement a des dirigeants qui sont uniquement des administrateurs de sport, des professionnels du « navétane », de la ligue de foot pro, de la fédération». A ses propos, il faut comprendre que le mouvement navétane connaît en lui une diversité des acteurs encadrant.

I-2-1 la diversité des acteurs encadrant

Un regard orienté sur le niveau de l'encadrement technique des ASC navétanes nous a permis de découvrir qu'il existe une diversité dans l'encadrement technique des ASC. Dans cette diversité nous trouvons des enseignants mais qu'en est il de leurs formations?

I-2-2 la formation des enseignants d'EPS

Ces enseignants d'EPS sont les professeurs d'EPS, les maîtres d'EPS, les professeurs contractuels et les vacataires. En effet, le Sénégal dispose de deux écoles de formations de cadres sportifs que sont l'Institut National Supérieur de l'Education Populaire et du Sport (INSEPS) de Dakar et le Centre National de l'Education Populaire et du sport (CNEPS) de Thiès qui connaît une autre orientation. Ce dernier formait les maîtres d'éducation physique et sportive. Par contre l'INSEPS de Dakar forme des professeurs certifiés d'éducation physique et sportive. Parmi les premiers nommés, certains ont été formés à l'étranger notamment en

France, en Belgique, au Maroc, en Tunisie avant la création de l'INSEPS en 1979. Les contenus de cette formation ont déjà été rappelés dans le mémoire de maîtrise de NDAW Marie [7].

Selon Pierre GROGUELIN [4] le concept de formation s'organise autour de quatre sens fondamentaux :

- instruire, axé sur le contenu à faire passer, ce contenu étant exclusivement du savoir, des connaissances ;
- éduquer, axé sur l'idée de niveau et de son élévation ;
- former, axé sur le sens de modeler un comportement ;
- enseigner, axé sur les techniques de l'enseignement, l'idée de transmission.

I-2-2-1 la formation des professeurs d'EPS à l'INSEPS

Elle dure six ans répartis en trois cycles de deux ans chacun et les deux dernières années correspondent à une formation professionnelle.

I-2-2-1-1 Les programmes des études au premier et au second cycle

Ils comprennent des matières de l'enseignement général telles que les mathématiques (la statistique), les sciences biologiques et humaines d'une part, la technique et la méthodologie des activités physiques et sportives (APS) d'autre part.

C'est au niveau de ces dernières que nous allons nous appesantir, vu qu'elles constituent le domaine d'intervention spécifique du professeur d'EPS dans le sport scolaire et extrascolaire.

Le décret n°82-84 du 25 janvier 1982 fixant les programmes, horaire des enseignements et les modalités du contrôle des aptitudes et des connaissances [12] dans le premier et le deuxième cycle du département d'Education Physique et du sport de l'INSEPS fixe les détails, les buts et finalités des dits programmes ainsi qu'il suit :

- ❖ Aux sports collectives (football, basketball, handball, volleyball).
- En première année du premier cycle :
 - L'acquisition des techniques et tactiques individuelles collectives ;
 - La connaissance des règles fondamentales en vigueur tirée du code international du jeu.
- En deuxième année du premier cycle :
 - Le perfectionnement technique ;

- L'acquisition des connaissances théoriques à travers la pratique des différents jeux sportifs collectifs ;
 - La connaissance de l'histoire de chaque jeu ;
 - L'étude des corrélations entre l'attaque et la défense des systèmes de jeux simples pratiques ;
 - L'approfondissement de la connaissance du code de jeu international.
- En première année du deuxième cycle :
 - L'acquisition de reconnaissance approfondie en vue d'une spécialisation dans un sport collectif choisi en option,
 - à travers la pratique optionnelle, le but recherché est le développement d'un savoir-être pédagogique en la connaissance théorique des différents problèmes de l'enseignement, de l'entraînement et de la compétition.
 - En deuxième année du deuxième cycle :
 - L'acquisition d'un haut degré de maîtrise de problème d'ordre théorique et pédagogique ;
 - La réalisation de travaux personnels de recherche devant aboutir à la rédaction d'un mémoire de maîtrise en sciences et techniques de l'activité physique et du sport(STAPS)

L'enseignement de la polyvalence a pour but de former des professeurs d'EPS aptes à enseigner toutes les disciplines sportives dans les établissements scolaires du moyen et du second degré, et dans les écoles normales.

❖ En sports individuel : (Athlétisme, sport de combat, gymnastique, natation)

- En première année du premier cycle
 - développement de toutes les qualités physiques,
 - la maîtrise globale des gestes techniques et des progressions pédagogiques simples adaptées au premier niveau technique scolaire,
- En deuxième année du premier cycle
 - Le perfectionnement des gestes techniques après l'année précédente,
 - L'étude des fondamentaux et des principes d'organisation des compétitions,
 - La connaissance de toutes les règles essentielles de compétition,
- En première année du deuxième cycle

De même qu'en sport collectif, l'enseignement est optionnel et polyvalent. L'étudiant choisit en option en sport individuel où il devra approfondir ses connaissances afin de s'y spécialiser. Cette spécialisation passera par le développement du savoir-être pédagogique lié à la connaissance théorique des différents problèmes.

I-2-2-1-2 Contenu de l'enseignement optionnel en première année du deuxième cycle

La spécialisation passera par le développement du savoir-être pédagogique lié à la connaissance théorique des différents problèmes de l'enseignement, de l'entraînement et de la compétition ;

- En deuxième année du deuxième cycle
 - Concrétiser toutes les actions tant sur le plan théorique que pédagogique des enseignants reçus pour une application pratique dans les milieux scolaire et extrascolaire.
 - Développer le comportement pédagogique lié à la connaissance théorique approfondie des problèmes de l'enseignement, de l'entraînement et de la compétition.

Contenu des programmes du deuxième cycle

A partir de la première année du deuxième cycle, l'enseignement est optionnel et polyvalent. L'étudiant choisit en option un sport collectif et un sport individuel. Les autres sports non choisis font l'objet d'un enseignement.

Contenu de l'enseignement optionnel en première année du deuxième cycle

- Au plan pratique, il s'agira pour l'élève-professeur de perfectionner le savoir-faire technique et tactique par des cours théoriques et pratiques dispensés à l'INSEPS et des entraînements en club de sport.
- Sur le plan pédagogique, les cours portent sur les problèmes relatifs à l'enseignement des jeux sportifs collectifs.
- La pratique pédagogique de l'élève-professeur consiste à :
 - Animer des écoles de sport,
 - Diriger des séances d'entraînement au niveau des classes à l'INSEPS.

I-2-2-1-3 Contenu de l'enseignement optionnel en deuxième année du deuxième cycle

- En théorie, les thèmes développés portent sur :
 - Le plan de travail d'une équipe de sport collectif ;
 - La préparation physique spécifique du joueur ;
 - L'organisation du sport collectif sur les plans national, continental et international ;
 - l'étude systématique des systèmes de jeu utilisés dans la pratique de haut niveau ;

- les étapes de la formation du joueur de sport collectif, du niveau débutant au joueur confirmé ;
- la théorie de l'apprentissage des sports collectifs.
- En pratique, les stages obligatoires en club civil permettent aux optionnaire d'apprendre à encadrer des équipes (conduite de séance d'entraînement), de même des travaux dirigés et des séances pratiques sont organisés avec les autres étudiants de l'institut.
- Sur le plan pédagogique, une partie du programme comprend :
 - la direction des séances d'entraînement ;
 - la fixation d'objectifs dans un cours ou une séance ;
 - la structuration de l'espace de travail ;
 - l'organisation de séance en fonction de l'effectif, du matériel, du temps de travail par cycle et la durée de cycle ;
 - la préparation des séances dans un cycle ;
 - l'encadrement d'école de sport et l'intervention dans les classes d'application de l'INSEPS.

Il faut souligner que cette quatrième année de formation correspond à une année de mémoire durant laquelle l'étudiant est amené à choisir un thème pour une recherche scientifique, qu'il va présenter et soutenir avant de valider cette dite année de formation.

I-2-2-1-4 Les programmes d'étude au troisième cycle

Selon le décret n°81-639 du 06 juillet 1981[11] instituant un Certificat d'Aptitude au Professorat d'Education Physique et Sportive (CAPEPS) et fixant le programme et les modalités d'obtention du dit certificat, il est prévu une formation théorique générale, une formation méthodologique pratique et une formation théorique appliquée à l'EPS. Une partie de la formation porte sur l'administration, la législation, la déontologie professionnelle et la formation pédagogique.

Ce cycle de formation professionnel qui jadis durait un an est maintenant prolongé deux ans et correspond à la cinquième et sixième année.

❖ Le contenu des études en cinquième année :

Le contenu des études de la formation en cinquième année à l'INSEPS s'articule au tour de la formation théorique et pédagogique générale, de la formation méthodologique pratique et de la formation pratique professionnelle.

- La formation théorique et pédagogique générale

Cette formation vise à doter les étudiants d'un savoir scientifique tant dans le domaine de la connaissance de l'enfant et de l'adolescent que de l'acquisition des savoirs faire que requiert la pratique éducative. Elle s'appuie sur différents domaines de la psychopédagogie et de la pédagogie générale :

- Introduction générale aux sciences de l'éducation (philosophie de l'éducation, psychologie de l'éducation, sociologie de l'éducation) ;
- Psychologie de l'enfant et de l'adolescent (psychologie du développement, psychologie génétique, psychosociologie) ;
- Problèmes généraux de l'éducation (définition, principes et finalité de l'action éducative) ;
- Théories et techniques de la communication : la communication pédagogique ;
- La dynamique des groupes et leur régulation,
- La relation éducative,
- Etude critique des méthodes pédagogiques,
- Les techniques d'observation et d'évaluation.

- La formation méthodologique pratique

Elle porte sur l'enseignement de la technique et de la méthodologie des APS et la pédagogie des APS. Son objectif est une meilleure connaissance des disciplines que l'étudiant aura à enseigner et la connaissance des principes et règles pédagogiques qui fondent cet enseignement spécifique :

- Définition, finalité et objectifs de l'éducation physique et sportive(EPS) ;
- Théorie de l'apprentissage moteur et psychomoteur(le conditionnement le transfert...);
- Technologie et méthodologie des APS (Gymnastique, Athlétisme, Sport collectifs, jeux traditionnels) ;
- Méthodologie de la conduite de la séance en EPS (organisation spatio-temporelle, communication, temps d'apprentissage, attitude éducative, préparation évaluation...);
- Etude critique des méthodes pédagogiques en EPS ;
- Etude critique des instructions officielles.

- La formation pratique professionnelle

Cette formation vise une pratique professionnelle efficace qui s'appuie essentiellement sur la conduite de séances pratiques d'enseignement dans l'établissement suivie d'évaluation régulière

et sur les stages d'imprégnation en milieu externe. Elle prend en considération les paramètres suivants :

- Pédagogie pratique dans l'enseignement ;
- Stage d'imprégnation en milieu externe scolaire et extra-scolaire (Enseignement de l'EPS en milieu scolaire et entraînement et préparation à la performance sportive) ;
- Séance d'évaluation, micro-enseignement.

Par ailleurs l'étudiant, en cinquième année, bénéficie des cours en épistémologie et anthropologie des STAPS.

- Epistémologie et anthropologie des STAPS

Ce cours aborde un ensemble de données épistémologiques, anthropologiques, sociologiques et historiques relatives aux APS dans la société en général et le contexte sénégalais en particulier. L'objectif est de permettre à l'étudiant de se situer et de situer son action dans son contexte global et en particulier d'évolution. De ces cours notons :

- L'éducation physique comme dimension de l'éducation (épistémologique, rapports historiques.....) ;
- Les problèmes spécifiques du développement des APS (dimensions politiques, économiques, culturelles, sociales...)
- Les pratiques corporelles et sportives dans la société sénégalaise d'hier et d'aujourd'hui.

- ❖ Le contenu des études en sixième année

Il consiste en un approfondissement des connaissances transmises en première année et l'introduction de nouveaux thèmes plus spécifique à la pratique professionnelle. Il comporte sur le plan théorique un chapitre consacré à l'administration, la législation et la déontologie professionnelle.

Par ailleurs, la partie pratique prend un relief particulier avec l'accent mis sur les stages externes dans les domaines de l'enseignement de l'éducation physique et sportive et de l'entraînement et la préparation à la performance motrice.

- La formation théorique et pédagogique générale

- Problèmes spécifiques de l'éducation au Sénégal
- Théorie de l'apprentissage (modèle cybernétique, théorie de l'information, apprentissage massé, apprentissage distribué...)

- Etude critique des méthodes pédagogiques (pédagogie par objectif, pédagogie de la tâche...)
- Les techniques d'observation et d'évaluation
- Analyse de l'enseignement (anatomie des styles d'enseignement, profil de l'enseignement efficace...)
- Les problèmes de recherche en éducation (la recherche pédagogique actuelle et ses apports)
 - La formation théorique et pédagogique appliquée aux APS
- o La formation théorique
 - Taxonomie des objectifs en EPS
 - Théorie de l'apprentissage moteur et psychomoteur
 - Technologie et méthodologie des APS (Athlétisme, sports collectifs, combat, sport aquatique) ;
 - Didactique des APS (planification de l'enseignement, temps d'apprentissage, attitude éducative, préparation, objectif, évaluation, progression pédagogique...)
 - Etude critique des méthodes pédagogiques en EPS ; observation et évaluation en EPS.
- o La formation pratique
 - Stages en situation de responsabilité : enseignement des APS en milieu scolaire, entraînement et préparation à la performance sportive en club, participation aux stages de formation ;
 - Séance de travaux pratiques et d'évaluation dans l'établissement.
 - Administration, législation et déontologie professionnelle

L'objectif ici, est une meilleure connaissance de l'organisation et du fonctionnement des institutions scolaires et administratives ainsi que la législation régissant la fonction enseignante.

- Les institutions d'éducation ;
- Administration et législation scolaire ;
- Déontologie de l'enseignement ;
- Droit et devoir de l'éducateur ;
- L'organisation de l'enseignement et ses degrés ;
- L'organisation de l'EPS au Sénégal ;
- La rédaction administrative.

- Epistémologie et anthropologie : histoire de l'enseignement au Sénégal

Un accent particulier est mis sur l'évolution et les mutations de l'enseignement en général et sur celui de l'EPS en particulier dans le contexte spécifique du Sénégal.

I-2-2-2 LA FORMATION DES MAITRES D'EPS AU CNEPS

Les études durent trois ans et se déroulent en deux cycles :

- Un cycle de deux ans pour la formation des maîtres adjoints d'EPS qui vont enseigner dans le premier cycle établissements d'enseignement secondaire.
- Un second cycle d'un an où l'élève-maître prend deux options : une option en sport collectif et une option en sport individuel. Ce cycle correspond à l'année qui prépare à l'exercice des fonctions de maître d'EPS dans le second cycle des établissements secondaires et à la spécialisation par option.

L'enseignement obtenu dans les sports d'option conduit l'élève-maître à un niveau ou au moins égal à celui d'un entraîneur de deuxième degré. Au cours de cette dernière année de formation, les stages en club de sport, la pédagogie pratique dans les établissements scolaires et l'animation d'école de sport leur permettront d'être aptes à promouvoir et animer ultérieurement une pratique sportive polytechnique au niveau des communautés rurales et urbaines.

I-2-2-3 LA FORMATION DES PROFESSEURS VACATAIRES ET CONTRACTUELS EN EPS

Ces professeurs sont le plus souvent des personnes qui sont des sportifs ou qui ont été des anciens sportifs et qui sont titulaires de diplôme en sport ou à la pratique d'activité physique en participant à un stage de formation ou en faisant une formation en STAPS sans pour autant la terminer. Ces diplômes sont le plus souvent des diplômes d'initiateur, d'animateur, de premier, deuxième ou troisième degré en sport collectif ou individuel etc. Ils sont recrutés au niveau des inspections d'académie à la suite d'une demande qu'ils déposent au --prés des dites inspections. Retenons en plus qu'on ne peut être un professeur contractuel sans, au préalable, être professeur vacataire en passant un examen selon les textes du ministère de l'éducation nationale.

CHAPITRE II : LA DIMENSION PSYCHOSOCIOLOGIQUE DU MOUVEMENT NAVETANE

II-1 LE MOUVEMENT NAVETANE UN LIEU DE FORMATION POUR LA PERSONNE

Selon DEMENY G. [1], « il faut étudier les sujets d'élite, définir en quoi consistent leurs qualités et en chercher la raison dans leurs structures et dans leurs fonctions. Il faut les soumettre à des mensurations et à des épreuves diverses. Ces mesures permettent de fixer le type humain non pas extraordinaire, mais simplement normal, auquel on pourra comparer tous les autres ». C'est dire qu'avec les interactions entre les pratiquants du mouvement, ces derniers sont d'une manière consciente ou inconsciente formés vers une conduite dans leur vie en groupe.

Pour DEMENY G. [2], « suivant l'idée dirigeante de l'énergie dépensée, l'exercice agit sur les fonctions les plus élevées du cerceau, sur le caractère, sur la volonté, l'initiative, l'indépendance et la moralité ; il donne des puissances saines, durables, compatibles avec la vigueur et les qualités viriles qui sont seules la garantie de la force d'une nation ».

En dehors du groupe humain, l'individu n'est pas.

Sans les hommes on ne peut parler du groupe humain. Ces deux affirmations amènent à un constat : il existe entre le groupe et l'homme des relations réciproques qui font que toutes modifications de celui là entraînent une modification de celui ci et inversement.

La psychologie en général traite des attitudes et des conduites de l'homme en situations ; mais ces attitudes et conduites ont pour cadre le groupe.

La psychosociologie semble être l'étude des rapports complexes et des échanges nécessaires entre l'individu et le collectif.

« « Le domaine propre à la psychosociologie apparait donc essentiellement comme celui de l'interaction :

- Interaction des processus sociaux et psychologiques au niveau des conduites concrètes.
- Interaction des personnes et des groupes dans le cadre de la vie quotidienne.
- Jonction aussi entre l'approche objective et celle du sens vécu au niveau du ou des gens en situation.» » NDIAYE M [8].

Les « navétanes » représentent un terrain un cadre où pratiquants, encadreurs et supporters nouent et entretiennent des relations étroites dont le but essentiel est de participer à la vie du quartier par l'intermédiaire de la cellule qu'est un club.

II-2 LE MOUVEMENT NAVETANE : UN LIEU POUR LE PRATIQUANT D'EXPRIMER SON APPARTENANCE

Il faut noter que l'ASC offre au pratiquant un cadre qui sous entend et explique ses attitudes et conduites. Il est caractérisé d'abord par une adhésion spontanée et désintéressée le plus souvent et par un sentiment d'appartenance au groupe très poussé. Ce sentiment d'appartenance explique en partie son attitude active qui consiste à une volonté de s'amuser et de « assumer à tous les échelons, un degré de responsabilité dans la vie du groupe tout en étant déterminé par lui ». DUMAZEDIER Joffre [3]. Ainsi nous constatons que certains jeunes vont jusqu'à abandonner leur activité de gagne pain pendant les vacances au profit des activités de navétane. Dès lors, il devient alertant de revoir les comportements des jeunes au sein du mouvement navétane. Ils se conduisent des fois de manière trop violente lors des rencontres, ce qui détruit l'esprit sportif dans le mouvement Navétane.

II-3 L'ASPECT CULTUREL DANS LE MOUVEMENT NAVETANE : LES SUPPORTERS

« Pendant longtemps, le public « navétane » a été constitué uniquement de joueurs n'évoluant pas le jour de la rencontre, de quelques dirigeants et « inconditionnels ». Avec l'importance prise pour le mouvement, et la structuration d'ASC ; le public sera constitué de supporters regroupés en section au sein du club. Par le nombre des individus qui le composent, les communications qui s'établissent entre eux d'une part et les pratiquants d'autre part, le public « navétane » se singularise des publics en général». [8]

En nous référant aux études faites sur la genèse des groupes nous apprenons que le public qui est l'étape première vers l'état groupal se définit comme une « juxtaposition d'individus très différents. C'est à dire une coexistence sans communauté ». Autrement dit, ces individus ne se connaissent pas et une fois le motif de leur rassemblement terminé, chacun s'en retourne à ses occupations propres ; ce qui se traduit par la disparition du « collectif ».

Les éléments composant le public navétane au contraire se connaissent ou se reconnaissent au travers de certains comportements, de certaines expressions (chants, danses, habits ;). Ils ne viennent au stade pour assister à une rencontre mais pour prendre part au jeu à coté de leurs équipes. Ils viennent soutenir le fils, le frère, le cousin, l'ami qui défend les couleurs du

quartier, de la famille même. Ce sont de véritables incondtionnels accordant peu d'importance au niveau technique de la rencontre. L'essentiel c'est avant tout la victoire de l'équipe.

Les rencontres se déroulent sur un fond de passion entretenue par les supporters toute la partie durant. Le rôle des supporters ne se limitent pas seulement à l'animation. Ils assistent le club avant et pendant toute la durée des compétitions. Parfois, ils sont chargés des préparatifs des rencontres : quêtes, restaurations etc. C'est dans ces sections qu'on retrouve les filles qui sont les véritables animatrices. Elles bénéficient d'une certaine autonomie pour l'élaboration des projets et leur mise en application.

La participation des personnes âgées est sous la forme de dons de conseils et des fois elles viennent assister aux réunions ou aux matches. Ces personnes appartiennent au conseil de sages du club ou sont membres d'honneurs.

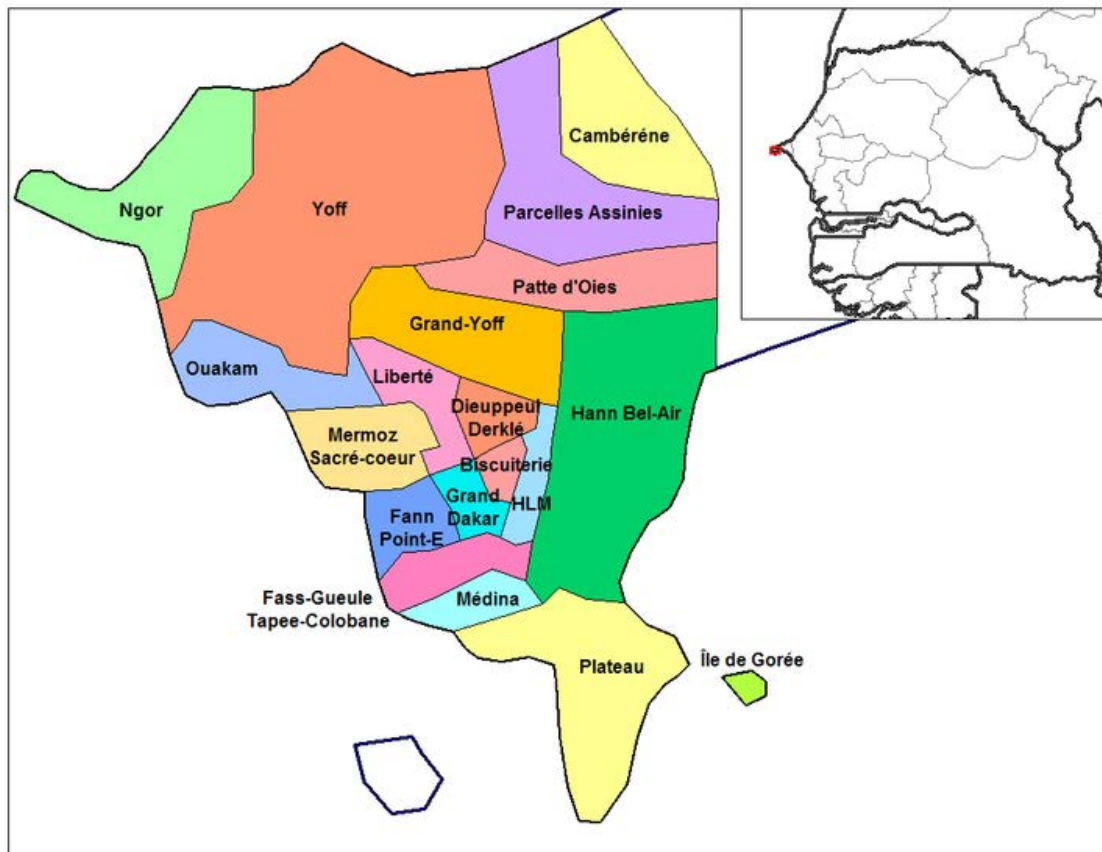
CHAPITRE III : METHODOLOGIE

Wright Mills (NDIAYE P.G., 2007-2008) [9] définit les méthodes comme étant : « les voies qu'empruntent les hommes lorsqu'ils tentent d'expliquer quelque chose ». Ainsi nous avons adopté d'aborder notre méthodologie avec le libellé qui suit.

III-1 LE CADRE DE L'ETUDE

Notre étude a été réalisée dans le département de Dakar. Le dit département est situé entre les coordonnées « 14°43 Nord et 17°28 ouest » [15] et est la capitale régionale de la région de Dakar, capital du Sénégal. Avec une superficie de 550 km², le département de Dakar est composé de quatre arrondissements : Almadies, Dakar plateau, Grand Dakar, Parcelles assainies subdivisés en 19 communes d'arrondissement et sa population, qui était à « 1030594 habitants soit 12417hbs/km² en 2005 » [15], représente en Aout 2008 les 39,9% de la population de la région de Dakar.

En effet, la forte concentration dans le département de Dakar des infrastructures les plus fonctionnelles, porte un coup dur à la promotion de certaines disciplines sportives à l'intérieur des autres départements. Ainsi il est à noter que le département de Dakar connaît une pratique importante du sport par sa population. Ce qui peut être justifié par l'ODCAV du dit département qui selon Abdou SARR [10] regroupe « 14 zones avec 198 ASC ». Celles-ci constituent notre zone de recherche.



Titre : les 19 communes d'arrondissement du département de Dakar

Source : <http://www.wikipédia.com:Dakar/htm>, septembre 2011.

III-2 POPULATION D'ETUDE

Notre population d'étude est constituée par l'ensemble des membres de l'encadrement techniques des équipes des ASC affiliées à l'une des quatorze zones de l'ODCAV de Dakar. Sachant que l'effectif exact de cette population n'est pas disponible au niveau de la dite structure, nous la estimons environ à 594 entraîneurs en considérant que dans chaque ASC il y a au minimum trois (3) entraîneurs catégories sénior et cadette confondues.

III-3 L'ECHANTILLON

C'est un nombre de sujets parmi la population globale. Ainsi sachant qu'il nous était difficile de se rendre dans toutes les 198 ASC nous avons opté de contacter 50 ASC. Ce qui nous a amené à interroger 150 sujets. Ce choix abouti à la constitution d'un échantillon représentatif pour l'estimation ou l'extrapolation des résultats.

III-4 L'INSTRUMENT DE COLLECTE DES DONNEES

Pour effectuer notre étude, nous avons procédé à une enquête dont les principes généraux ont été mis au point par PIERON M [5]. Il s'agit d'un questionnaire. Selon lui « comme tous les instruments de collecte des données il (le questionnaire) couvre difficilement tous les aspects d'un problème ; il est important qu'un questionnaire ne compte qu'un nombre limité de questions ». Ainsi notre questionnaire est composé de vingt cinq (25) questions, dont la majorité sont de type fermé à réponse courtes et peu de questions ouvertes et sont invités les membres de l'encadrement technique des ASC où nous nous sommes rendus à donner leur opinion par rapport aux réponses qui leur sont proposées.

III-5 MODES D'ADMINISTRATION ET DE RECUEIL DES DONNEES

Nous nous sommes rendus aux terrains d'entraînement des ASC de l'ODCAV de Dakar pour l'administration de nos questionnaires auprès des membres de l'encadrement technique en faisant notre présentation puis leur expliquer le thème de notre recherche. Et nous les avons donné 48 heures pour qu'ils les remplissent avant de venir les reprendre sur les mêmes terrains.

Il s'est trouvé qu'en revenant récupérer les questionnaires certains entraîneurs s'absentaient aux entraînements ce qui retardait la progression de notre travail. Ainsi pour pallier cette situation nous avons opté de prendre les numéros de certains d'entre eux pour faire une récupération à domicile.

En effet, sur les 150 questionnaires administrés nous en avons récupéré 82. En faisant une première étude de ces questionnaires récupérer nous avons constaté que certains sujets n'avaient pas un niveau qui leurs permettrait de bien répondre à toutes les questions, ce qui nous a amené à éliminer un bon nombre de réponses. En fin nous avons continué notre étude avec quarante- quatre (44) sujets.

III-6 LES LIMITES DE LA RECHERCHE

Au cours de notre étude nous avons constaté des limites à la réalisation de notre recherche telles que la disponibilité des enseignants d'EPS dans le département de Dakar pendant les vacances. Le niveau intellectuel des sujets en est encore une limite à notre étude.

III-7 COLLECTES DES DONNEES

Pour le dépouillement des réponses, nous avons adopté la méthode dite «pendue». Celle-ci consiste à regrouper les réponses identiques préalablement rassemblées selon l'âge et le sexe. Nous avons opté de rassembler les identiques par classe d'âge de cinq.

CHAPITRE IV : PRESENTATION ET COMMENTAIRE DES RESULTATS

Au cours de notre recherche nous avons travaillé avec 44 sujets pour voir le niveau d'implication des enseignants d'EPS dans l'encadrement technique des ASC navétane du département de Dakar. La tradition a montré que toute recherche ne peut se faire sans l'identification sur l'âge et le sexe des sujets observés. L'enquête a donné des résultats que nous allons présenter et commenter.

IV-1 PRESENTATIONS ET COMMENTAIRE DES RESULTATS

La tradition a montré que toute recherche ne peut se faire sans l'identification sur l'âge et le sexe des sujets observés.

IV-1-1 LE SEXE ET LES TRANCHES D'AGE DES ENCADREURS TECHNIQUES DES ASC

Alors, sur le caractère sexe il est à noter que parmi les sujets interrogés tous sont du genre masculin. Ceci traduit une absence totale des femmes dans l'encadrement technique des ASC navétanes. Une telle situation ne serait-il pas le fait que les femmes s'investissent de manière très faible dans l'encadrement technique des équipes de football ? Par ailleurs, sur la catégorie, les résultats ont montré que les plus jeunes ont 22ans alors que les plus âgés ont 51ans. Ainsi nous avons opté de les ressembler par classe d'âge de 20ans à 55ans avec des intervalles fermées de 5ans, d'où l'établissement de ce tableau.

Tableau 1 : la répartition des encadreur selon leur catégorie d'âge.

Classes d'âges	Catégorie jeune			Catégorie adulte				Totaux
	[20-25]	[26-30]	[31-35]	[36-40]	[41-45]	[46-50]	[51-55]	
Effectifs	4	5	6	16	4	6	3	44
Pourcentages	9,1%	11,4%	13,6%	36,4%	9,1%	13,6%	6,8%	100%
	34,1%			65,9%				100%

A travers le tableau nous constatons que la majeure partie des encadreurs des équipes de navétane sont des adultes. Sur les 44 observations 29 sont des adultes soit 65,9%. Et dans cette catégorie d'âge les personnes qui ont un âge compris entre 36 et 40ans, juste à l'entrée de la catégorie d'âge adulte sont plus représentatives dans l'encadrement de l'équipe de quartier alors que les hommes qui sont âgés de 51 à 55, plus près du troisième âge, sont faiblement représentés avec 6,8%.Qu'en est-il de la catégorie professionnelle des sujets observés ?

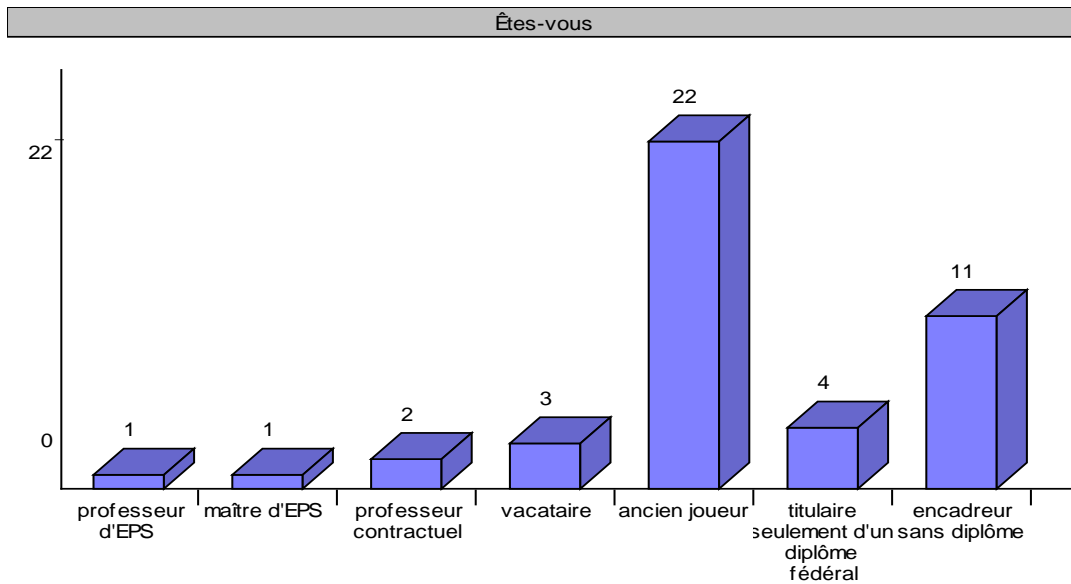
IV-1-2 CATEGORIES PROFESSIONNELLES DES ENCADREURS TECHNIQUES DES EQUIPES DE NAVETANE

Les résultats ont montré que sur l'ensemble des sujets interrogés il ya sept (7) catégories professionnelles avec une large représentation des anciens joueurs avec 22 cités soit 50% sur les 44 sujets. Cette prédominance des anciens joueurs dans l'encadrement technique des équipes de Navétane s'explique à travers le tableau suivant :

Tableau 2 : Répartition des encadreurs techniques des ASC selon leurs statuts

Êtes-vous	Nb. cit.	Fréq.
professeur d'EPS	1	2,3%
maître d'EPS	1	2,3%
professeur contractuel	2	4,5%
vacataire	3	6,8%
ancien joueur	22	50,0%
titulaire seulement d'un diplôme fédéral	4	9,1%
encadreur sans diplôme	11	25,0%
TOTAL OBS.	44	100%

Dans ce tableau nous remarquons que les enseignants d'EPS composés de professeurs, de maîtres d'EPS et de professeurs contractuels et vacataires sont peu représentés avec au total sept (7) soit 15,9%. Ainsi comme le disait FAYE Birame [6] les enseignants d'EPS ont un « taux d'implication très faible » dans l'encadrement des ASC. En effet, cette faible implication est plus saillante à travers cette représentation graphique.



Graphique 1 : Représentation des membres de l'encadrement technique des ASC de Dakar

De cette graphique nous constatons que les enseignants d'EPS encadrent très rarement les équipes des ASC. Alors qu'est ce qui pourrait être à l'origine de ce niveau d'implication des enseignants d'EPS ?

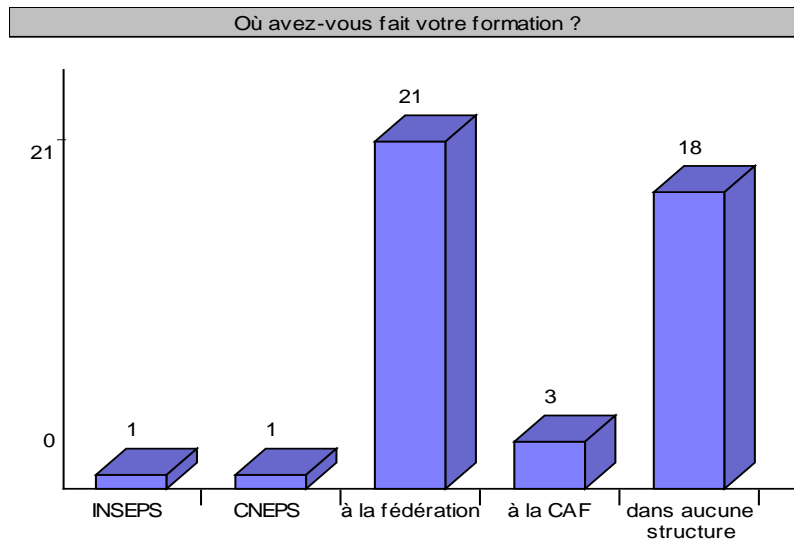
IV-1-3 LA FORMATION DES ENCADREURS TECHNIQUES

Sur le caractère de la formation des encadreur des équipes de navétane, les résultats ont donnés des valeurs suivantes situées à l'intérieur du tableau ci-dessous.

Titre 3: La répartition des encadreur selon les structures de formation

Où avez-vous fait votre formation ?	Nb. cit.	Fréq.
INSEPS	1	2,3%
CNEPS	1	2,3%
à la fédération	21	47,7%
à la CAF	3	6,8%
dans aucune structure	18	40,9%
TOTAL OBS.	44	100%

Pour plus de clarté sur ces valeurs, nous en avons fait une représentation graphique.



Graphique 2 : Les différents diplômes des encadreurs techniques des ASC navétane

Nous constatons qu'une grande partie des encadreurs ont suivi leurs formations à la fédération. Ces formations sont les plus souvent des stages de formation de premier degré, d'initiateur qui durent en générale entre quinze (15) jours à vingt-cinq (25) jours. Il s'en suit les encadreurs qui n'ont suivi aucune formation en la matière ce qui confirmerait les propos que nous avons avancés précédemment. Ainsi ces derniers seront-ils à mesure de former les jeunes footballeurs en respectant les principes scientifiques de l'entraînement.

Néanmoins il serait intéressant de se demander si les encadreurs techniques sont titulaires de diplôme sportif.

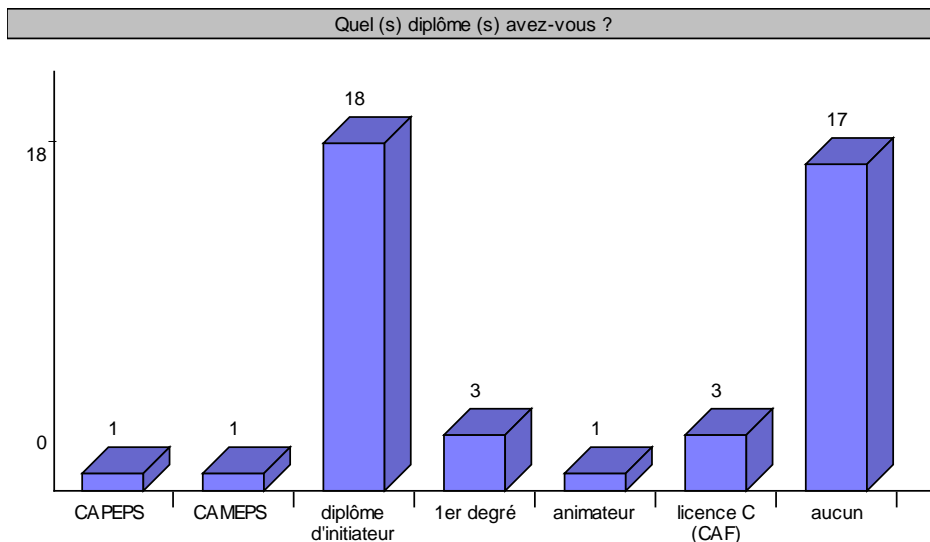
IV-2-4 LES DIPLOMES OBTENUS

Sur le caractère des diplômes obtenus par ces encadreurs les résultats ont donné les valeurs suivantes énumérées sur le tableau ci après.

Tableau 4 : Classement des encadreurs techniques selon leurs diplômes au football

Quel (s) diplôme (s) avez-vous ?	Nb. cit.	Fréq.
CAPEPS	1	2,3%
CAMEPS	1	2,3%
diplôme d'initiateur	18	40,9%
1er degré	3	6,8%
animateur	1	2,3%
licence C (CAF)	3	6,8%
aucun	17	38,6%
TOTAL OBS.	44	100%

Les valeurs de ce tableau nous enseignent qu'un nombre important des encadreur sont titulaires d'un diplôme d'initiateur soit 40,9% des sujets interrogés. Mais quand nous savons que ces diplômes d'initiateurs sont requis que pour former la petite catégorie, ces encadreur prennent-ils en considération cet aspect. La prédominance des entraîneurs titulaires de diplôme d'initiateur est suivie de près par des encadreur qui n'ont aucun diplôme de football et qui sont composés en grande partie par les anciens joueurs qui se réfèrent le plus souvent des expériences acquises, lorsqu'ils étaient joueurs, pour organiser leurs séances d'entraînement. Pour voir de plus près jetons un coup d'œil sur le graphique ci-dessous.



Graphique 3 : Les différents diplômes des entraîneurs des ASC navétane

Ici il faut noter aussi que les diplômes de CAPEPS et de CAMEPS sont très faiblement représentés et leurs représentations restent presque en bas de l'échelle. Si nous savons que celles-ci sont l'un des diplômes les plus élevés, assimilés respectivement aux diplômes de troisième et de premier degré, dans le domaine du sport sénégalais ; ce faible taux du niveau d'implication des enseignants d'EPS n'est-il pas dû à un esprit qui éviteraient les enseignants d'EPS de s'engager dans des secteurs inférieurs à leur niveau d'expertise. Sur le graphique, nous constatons que les diplômes de deuxième degré et de troisième degré, cités dans les questionnaires (voir annexe), n'y sont pas présentés. Ceci peut être dû par la rareté des stages de formations pour l'obtention de ces dits diplômes. Cependant qu'en est-il de la pratique du football et de l'athlétisme citée par les règlements généraux [13].

IV-2-5 LES DISCIPLINES SPORTIVES PRATIQUES DANS LE MOUVEMENT NAVÉTANE

Selon l'article 7 au préambule des règlements généraux [13] toute ASC « pour être autorisée à participer aux activités organisées par l'ONCAV, (...) est tenue de participer au moins deux disciplines sportives dont le football et des activités socio-éducatives dont le théâtre ». Ainsi nous avons demandé aux entraîneurs s'ils se sont spécialisés au football ou en athlétisme ou bien au théâtre. Les résultats ont montrés que les sujets interrogés se sont tous spécialisés au football. Néanmoins des compétitions d'athlétisme sont organisées et ne peuvent en nul doute s'égaliser à celle du football sur plan de l'organisation. Que pouvons-nous dire de la régularité de ces encadreurs techniques dans leur implication ?

IV-1- 6 LA REGULARITE DES ENTRAINEURS D'ASC NAVÉTANE

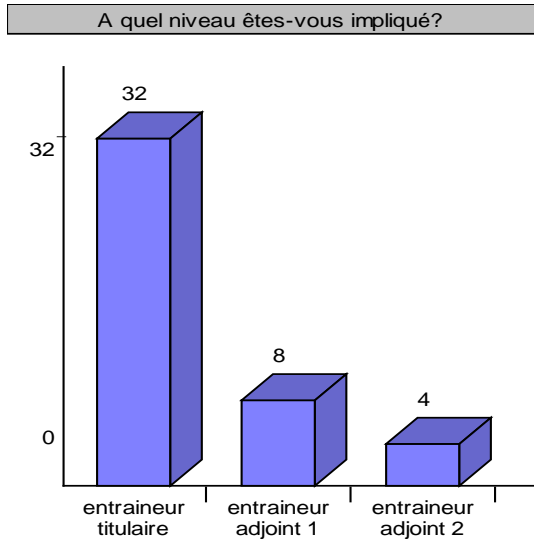
Le mouvement navétane est une structure autonome d'organisation des activités de vacances. Depuis sa création, cette structure n'a cessé d'être au rendez-vous qu'elle donne aux jeunes fans du sport et du football en particulier. Par ricochet nous avons tenté de voir si les entraîneurs des ASC navétanes sont réguliers à leur implication. Et au cours de notre enquête nous avons pu noter que il ya pratiquement pas de différence entre ceux qui ont changé d'ASC dans les cinq dernières années (22) sujets soit 50% et ceux qui n'ont pas changé d'ASC. Mais comment se constitue l'encadrement technique de l'équipe des ASC ?

IV-1-7 LES DIFFERENTS TYPES ENTRAINEURS CONSTITUTIFS DE L'ENCADREMENT TECHNIQUE

Les résultats de notre enquête ont montré que l'encadrement technique des ASC navétane est constitué de différents types d'entraîneur exprimés sur le tableau ci-dessous.

Tableau 5 : la répartition des types d'entraîneurs d'ASC navétane

A quel niveau êtes-vous impliqué?	Nb. cit.	Fréq.
entraîneur titulaire	32	72,7%
entraîneur adjoint 1	8	18,2%
entraîneur adjoint 2	4	9,1%
TOTAL OBS.	44	100%

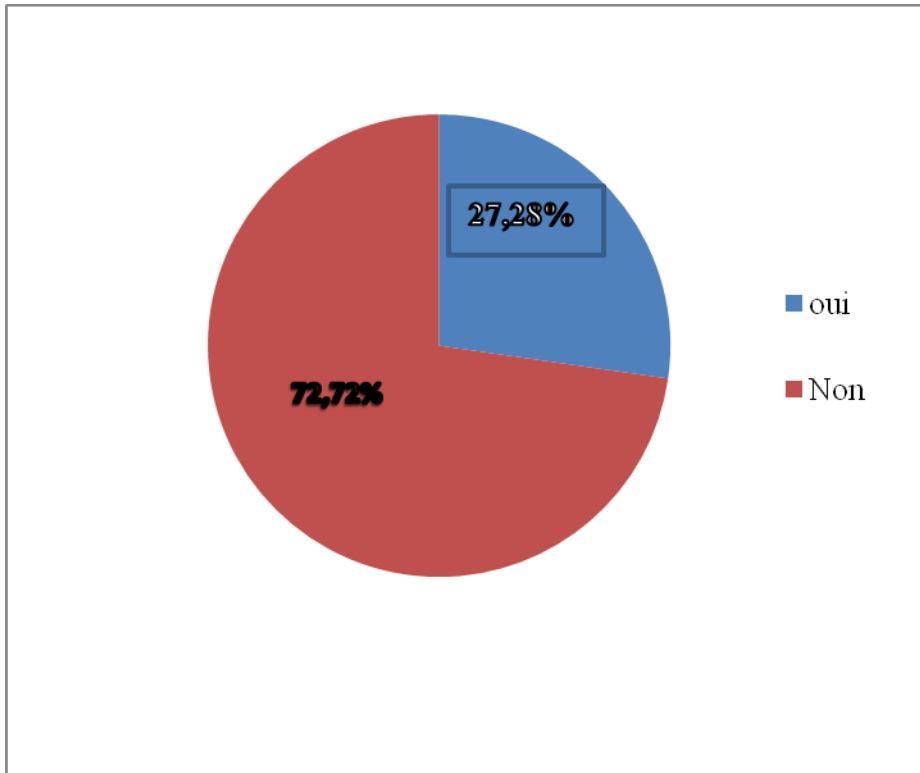


Graphique 4 : La répartition des types d'entraîneurs selon leur niveau d'implication

A travers ces représentations nous pouvons noter que l'encadrement technique des ASC navétanes est composé d'au moins un entraîneur titulaire qui selon l'organisation de l'ASC est assisté par un ou deux entraîneurs adjoints. Nous constatons que les entraîneurs titulaires sont les plus présents avec un pourcentage de 72,7%, suivis des entraîneurs adjoints 1 avec 18,2%. Cette situation ne serait-elle pas due au fait que les dirigeants des ASC navétane ne se soucient pas de la formation des joueurs en se disant qu'une personne suffirait pour prendre en charge les destinées de l'équipe qui est en général constitué d'un nombre au moins égal à 22 joueurs. Les entraîneurs ont-ils été toujours impliqués dans l'encadrement des jeunes joueurs du mouvement navétane ?

IV-1-8 : LA DUREE DES ENTRAINEURS DANS LE MOUVEMENT NAVETANE

Pour mieux connaître le profil de ces entraîneurs qui gravitent autour du mouvement nous avons aussi investi notre enquête sur la durée d'implication de ces derniers dans le mouvement. En effet, sur les 44 sujets interrogés 32 entraîneurs soit 72,72% n'ont pas connu de rupture à leur implication. Ce qui est représenté sur le graphique à secteurs sur le secteur qui correspond à la couleur rouge.



Graphique 5 : La répartition des entraîneurs selon leur durée d'implication

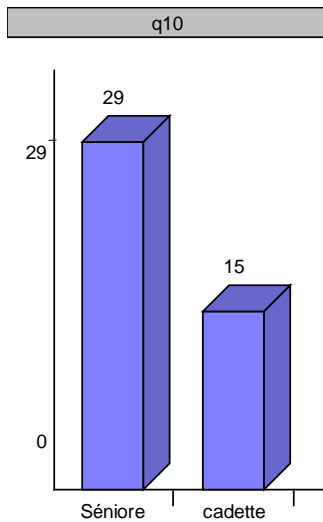
Cette situation ne serait-elle pas due au fait que les entraîneurs des ASC navétane sont de vrais passionnés du football comme la plus part de la population sénégalaise.

IV-1-9 LA NATURE DE L'IMPLICATION DES ENTRAINEURS

A la question de savoir sur la catégorie encadrement des entraîneurs, les résultats de l'enquête ont donné les valeurs suivantes sur ce tableau ci-après :

Tableau 6 : Répartition des entraîneurs selon les catégories d'équipe d'encadrement

q10	Nb. cit.	Fréq.
Séniore	29	65,9%
cadette	15	34,1%
TOTAL OBS.	44	100%



Graphique 6 : La représentation des entraîneurs selon les catégories d'équipe encadrées

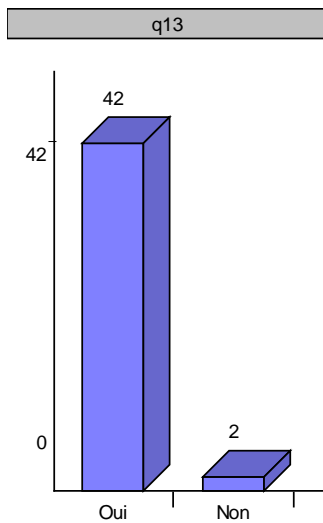
Sur l'ensemble des sujets interrogés 29 entraîneurs soit 65,9% encadrent à la catégorie sénior. Ils sont suivis par les entraîneurs de la catégorie cadette avec 15 entraîneurs soit 34,1%. Nous constatons que les entraîneurs des équipes vétérans ne sont pas représentés, pourtant son existence est citée dans les règlements généraux. Cela ne serait-il lié à un problème de disponibilité autour du mouvement. D'où nous assistons à une importante prédominance de l'organisation portée sur le navétane au tour des séniors. Qu'en est-il de l'intégration des entraîneurs dans le mouvement.

IV-1-10 L'INTEGRATION DES ENTRAINEURS DANS LE MOUVEMENT NAVETANE

En effet, lors de notre enquête nous avons voulu revoir le niveau d'intégration de ces entraîneurs dans le mouvement navétane. Sur 44 interrogés tous les entraîneurs ont été bien accueillis et intégrés. Mais qu'en est-il de l'intégration des enseignants d'EPS ?

Tableau 7 : répartition des entraîneurs par rapport à leur opinion sur l'implication des enseignants d'EPS dans le mouvement navétane

q13	Nb. cit.	Fréq.
Oui	42	95,5%
Non	2	4,5%
TOTAL OBS.	44	100%



Graphique 7 : la représentation des entraîneurs selon leurs opinions sur l'implication des enseignants d'EPS dans le mouvement navétane.

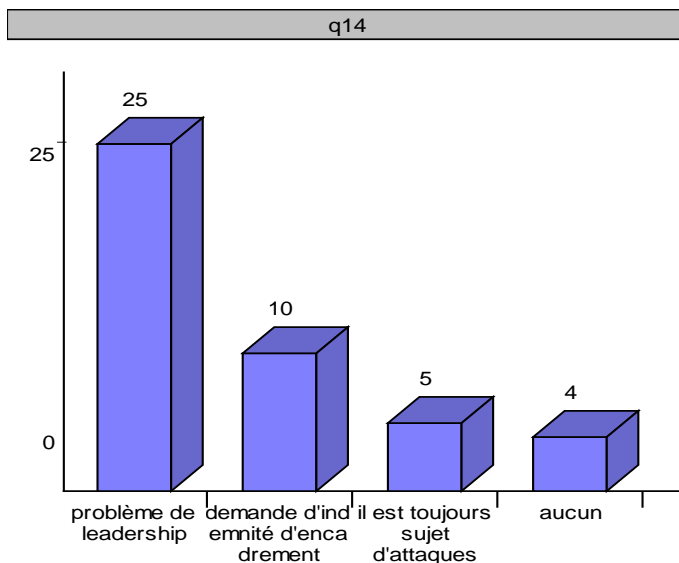
Les résultats montrent que la majorité des personnes interrogées sont pour l'implication des enseignants d'EPS dans le mouvement navétane dont 95,5%, par contre les personnes qui sont pour le non implication des enseignants dans le mouvement navétane soit 4,5% de l'effectif total restent peu considérables. Ceci n'est-il pas le fait qu'au sein de la population sénégalaise les enseignants d'EPS sont bien perçus pour leur qualification dans l'entraînement et l'organisation dans le domaine du sport. De ce qui précède nous avons constaté que les enseignants d'EPS s'impliquent de manière faible dans le mouvement navétane (tableau 2). Cette faible implication serait-elle due aux problèmes que peut rencontrer un enseignant d'EPS.

IV-1-11 LES PROBLEMES RENCONTRES PAR UN ENSEIGNANT D'EPS IMPLIQUE

Pour les problèmes rencontrés par un enseignant d'EPS impliqué dans le mouvement navétane, les résultats de l'enquête ont montré ces valeurs ci-dessous.

Tableau 8 : les problèmes confrontés par un enseignant d'EPS impliqué dans le mouvement navétane

q14	Nb. cit.	Fréq.
problème de leadership	25	56,8%
demande d'indemnité d'encadrement	10	22,7%
il est toujours sujet d'attaques	5	11,4%
aucun	4	9,1%
TOTAL OBS.	44	100%



Graphique 8 : les problèmes confrontés par l'enseignant d'EPS dans le mouvement navétane.

Parmi les sujets interrogés, 25 entraîneurs soit 56,8% ont affirmé que l'enseignant d'éducation physique à son implication dans le mouvement navétane pourrait être confronté à un problème de leadership auquel l'enseignant ne va pas accepter qu'il soit dominé ou qu'on lui impose une ligne de conduite qui se fait dans le mouvement navétane. Nous avons aussi le problème

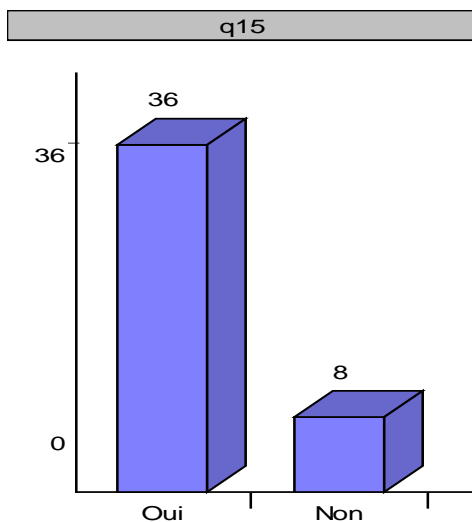
lié à la demande d'indemnité affirmée par 10 sujets soit 22,7%. Ces derniers sont suivis par les sujets qui affirment que l'enseignant impliqué dans le mouvement navétane est toujours sujet d'attaques. Cependant, il existe une tierce personne qui affirme que l'enseignant n'est confronté à aucun problème. Alors ces résultats justifieraient-ils le niveau d'implication faible des enseignants d'EPS ? Existe-il des critères qui permettraient de choisir un entraîneur d'ASC navétane.

IV-1-12 CRITERES POUR NOMMER UN ENCADREUR TECHNIQUE

A l'existence de caractères qui permettraient de choisir un dirigeant à tel ou tel poste nous constatons que pour certains ils en existent. A cet effet, l'enquête a donné les résultats suivants :

Tableau 9 : l'existence de critères pour le choix d'un encadreur

q15	Nb. cit.	Fréq.
Oui	36	81,8%
Non	8	18,2%
TOTAL OBS.	44	100%



Graphique 9 : La répartition des entraîneurs d'ASC navétane selon l'existence des critères de choix pour nommer un encadreur

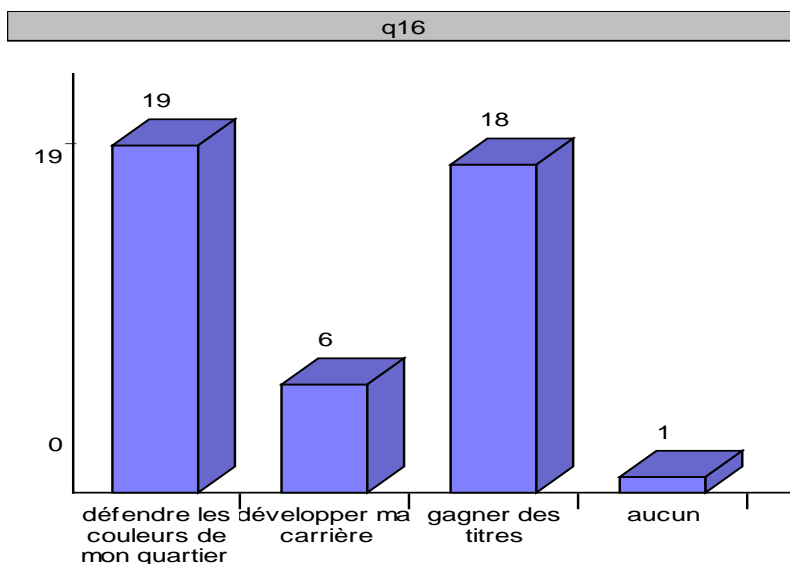
Les résultats montrent que 81,8% des entraîneurs disent qu'il existe des critères pour nommer un encadreur à tel ou tel poste. Quels sont ces critères :

IV-1-13 LES RAISONS D'IMPLICATION

Le navétane est avant tout une affaire de quartier et mobilise un bon nombre d'habitants du quartier. En effet, les personnes qui s'activent au tour du navétane ont leurs raisons que ça soient personnelles ou collectives. Qu'en est-il des raisons qui poussent les entraîneurs à s'engager ?

Tableau10 : pourcentage des entraîneurs selon les raisons de leur implication

q16	Nb. cit.	Fréq.
défendre les couleurs de mon quartier	19	43,2%
développer ma carrière	6	13,6%
gagner des titres	18	40,9%
aucun	1	2,3%
TOTAL OBS.	44	100%



Graphique 10 : la représentation graphique des entraîneurs selon leur raison d'implication

Ces résultats montrent que les entraîneurs d'ASC navétane gravitent au tour de l'encadrement technique selon deux motifs majeurs : défendre les couleurs de mon quartier et gagner des

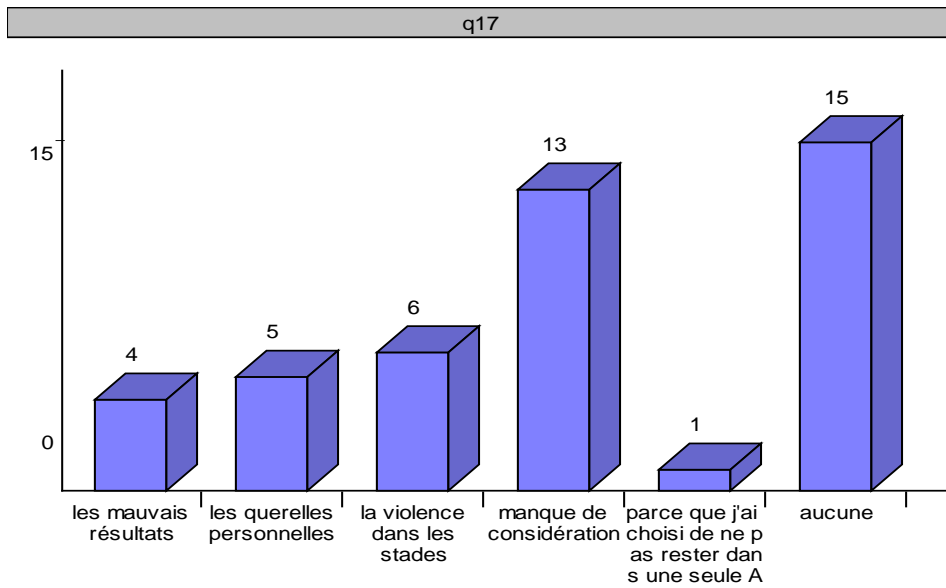
titres, affirmés respectivement par 43,2% et 40,9% de l'ensemble des entraîneurs interrogés. Néanmoins 13,6% affirment qu'ils s'engagent dans le mouvement navétane pour gagner des titres. En fin, il y a un seul entraîneur qui dit qu'il n'y a pas de motif. En effet, ces constats ne permettraient-ils pas de confirmer que le navétane est un espace où le pratiquant peut exprimer son appartenance à un groupe social. Mais qu'est ce qui pourrait pousser un pratiquant à se désengager du mouvement navétane.

IV-1-14 LES RAISONS DE DESENGAGEMENT DANS LE MOUVEMENT NAVETANE

Nous avons constaté que le mouvement navétane gangrène des comportements au niveau de ses pratiquants qui mettraient en cause l'esprit de rassembleur, de formateur, etc. et qui ont poussé à une moindre occasion, des personnes à se démarquer des activités du mouvement navétane.

Tableau11 : Pourcentages des entraîneurs d'ASC navétane selon les motifs de désengagement

q17	Nb. cit.	Fréq.
les mauvais résultats	4	9,1%
les querelles personnelles	5	11,4%
la violence dans les stades	6	13,6%
manque de considération	13	29,5%
parce que j'ai choisi de ne pas rester dans une seule ASC	1	2,3%
aucune	15	34,1%
TOTAL OBS.	44	100%



Graphique 11 : les différentes raisons de désengagement des entraîneurs d'ASC navétane

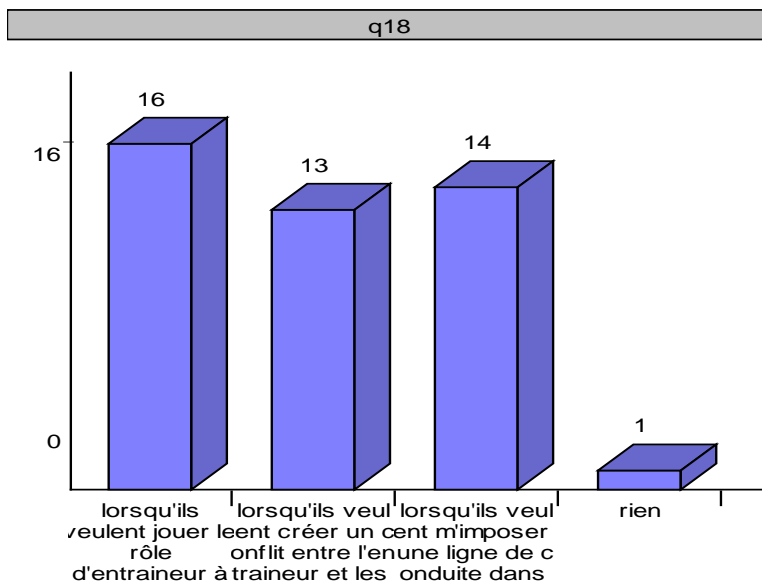
A travers le tableau nous constatons qu'une grande partie des entraîneurs 34,1% disent qu'ils n'y a aucune raison qui peut les pousser à se désengager. Le reste soit 65,9% des entraîneurs disent qu'il y aurait des raisons qui peuvent les amener à se désengager. Ces raisons sont : une manque de considération 29,5% ; la violence dans les stades 13,6%; les querelles personnelles 11,4%, les mauvais résultats 9,1% et en fin l'idée de ne pas rester dans une seule ASC en est une mais très faiblement représentée. Mais que pouvons-nous dire de la collaboration entre les entraîneurs des ASC navétane et leurs collaborateurs techniques ou administratifs.

IV-1-15 L'ENTRAINEUR ET SES COLLABORATEURS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS

L'entraîneur est un membre de la commission d'organisation sportive et culturelle. Il exerce son rôle d'encadreur technique en collaboration avec les autres membres de l'ASC qui sont dans l'administratif ou l'encadrement technique. Quelles sont donc les attitudes de ces derniers qui pourraient faire obstacle à l'exercice de sa tâche d'entraîneur.

Tableau 12 : la répartition des entraîneurs d'ASC navétanes selon les reproches faites sur leurs collaborateurs

q18	Nb. cit.	Fréq.
lorsqu'ils veulent jouer le rôle d'entraîneur à ma place	16	36,4%
lorsqu'ils veulent créer un conflit entre l'entraîneur et les joueurs	13	29,5%
lorsqu'ils veulent m'imposer une ligne de conduite dans ma mission d'encadrement	14	31,8%
rien	1	2,3%
TOTAL OBS.	44	100%



Graphique 12 : la représentation des entraîneurs des ASC navétane selon les reproches faites à leurs collaborateurs

Sur cette question, les résultats ont montré que 36,4% des entraîneurs reprocheraient à leurs collaborateurs techniques ou administratifs l'idée de vouloir jouer le rôle d'entraîneur à leur place. Par ailleurs, 31,8% des entraîneurs n'aimeraient pas que leurs collaborateurs leur imposent une ligne de conduite. Certains membres des ASC s'adonnent à des tentatives de vouloir imposer leur proche ou leur joueur préféré dans l'équipe du quartier ; alors qu'il ya une personne qui a la charge de préparer les joueurs afin qu'ils atteignent un niveau de compétition le plus élevé possible. Ce qui peut aller jusqu'à installer un conflit entre l'entraîneur et les joueurs affirmés par 29,5% des entraîneurs. Le reste presque insignifiant,

ces entraîneurs disent qu'il n'y aurait pas de comportement de la part des collaborateurs de l'entraîneur qui met ce dernier en difficulté d'exercer sa tâche.

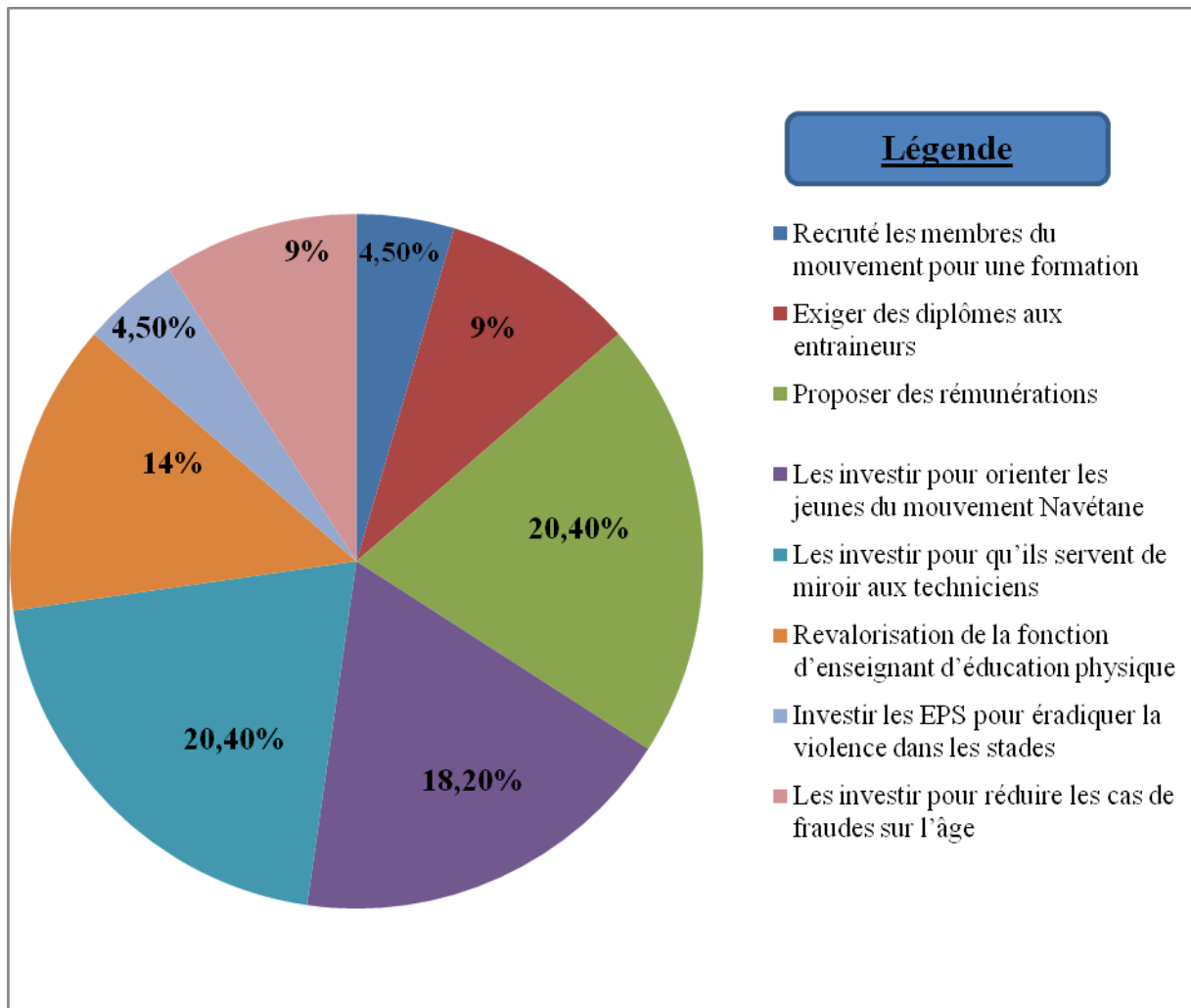
En effet, de tous ces problèmes cités pour un bon encadrement de la jeunesse qui s'active au tour des activités du mouvement navétane dans le département de Dakar que pouvons-nous suggérer pour un bon niveau d'implication des enseignants d'EPS dans le mouvement navétane.

IV-1-16 SUGGESTIONS POUR UNE BONNE IMPLICATION DES ENSEIGNANTS D'EPS.

Pour une implication soutenue des enseignants d'EPS des propositions ont été faites par l'ensemble des sujets investis dans notre enquête.

Tableau 13 : Suggestions pour une implication soutenue des enseignants d'EPS dans le mouvement navétane

Suggestions	effectifs	Pourcentages
Recruté les membres du mouvement pour une formation	2	4,5%
Exiger des diplômes aux entraîneurs	4	9%
Proposer des rémunérations	9	20,4%
Les investir pour orienter les jeunes du mouvement Navétane	8	18,2%
Les investir pour qu'ils servent de miroir aux techniciens	9	20,4%
Revalorisation de la fonction d'enseignant d'éducation physique	6	14%
Investir les enseignants d'EPS pour éradiquer la violence dans les stades	2	4,5%
Investir les enseignants d'EPS pour réduire les cas de fraudes sur l'âge	4	9%



graphique12 : la répartition des entraîneurs des ASC Navétanes selon leurs suggestions à une implication soutenue des enseignants d'EPS dans le mouvement navétane.

Pour une implication soutenue des enseignants d'EPS dans le mouvement navétane des entraîneurs (20,40%) demandent à la structure mère de proposer des rémunérations aux enseignants d'EPS impliqués dans le mouvement navétane ; à côté avec le même pourcentage des entraîneurs proposent à l'état d'investir, dans le mouvement navétane, les enseignants d'EPS pour qu'ils servent de miroir aux techniciens qui s'engagent dans le mouvement. Il s'en suit des propositions de certains entraîneurs allant dans le sens d'investir les enseignants d'EPS dans le mouvement pour une bonne orientation des jeunes qui gravitent dans ce mouvement (18,20%). D'autres (14%) disent que l'implication des enseignants d'EPS dans le mouvement permettrait de revaloriser la fonction d'enseignant d'EPS. En fin de petites particules disent que pour une implication soutenue des enseignants d'EPS des projets doivent

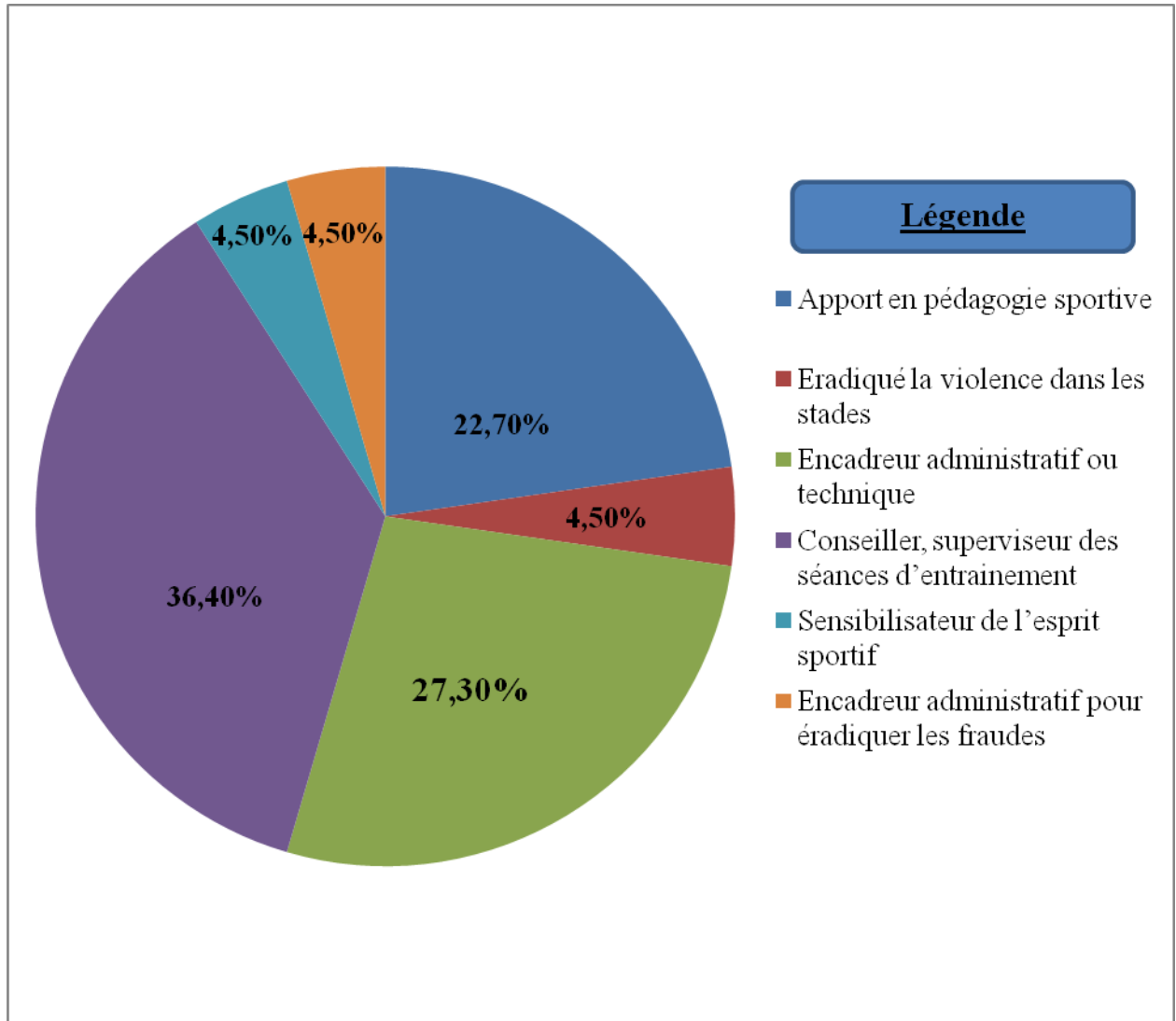
aller dans le sens d'investir ces enseignants dans le mouvement pour réduire les cas de fraudes (avec un pourcentage représentatif égal à 9%) qui ont des conséquences très lourdes sur la jeunesse, et d'autres entraîneurs avec le même pourcentage demandent à la structure mère (l'ONCAV) d'exiger des diplômes aux entraîneurs des ASC navétanes. Ainsi nous constatons qu'un bon nombre d'idées ont été proposées pour hausser le niveau d'implication des enseignants d'EPS. Mais quels rôles ces derniers devraient-ils jouer dans le mouvement une fois qu'ils s'engagent dans le mouvement.

IV-1-17 LES ROLES QUE JOUERAIENT LES ENSEIGNANTS D'EPS DANS LE MOUVEMENT NAVETANE

Les enseignants d'EPS ont suivi des formations étalées sur une durée et sanctionnées par des diplômes tels que le CAPEPS et CAMEPS. Au cours de leur formation ils acquièrent des compétences sur la théorie, la pratique et la pédagogie à la pratique des activités physiques et sportives. En effet, les acteurs qui gravitent autour du mouvement navétane sont-ils conscients des qualités que possèdent les enseignants d'EPS dans le domaine du sport.

Tableau 14 : Apports des enseignants d'EPS dans le mouvement navétane

Rôles	Effectifs	pourcentages
Apport en pédagogie sportive	10	22,7%
Eradiqué la violence dans les stades	2	4,5%
Encadreur administratif ou technique	12	27,3%
Conseiller, superviseur des séances d'entraînement	16	36,4%
Sensibilisateur de l'esprit sportif	2	4,5%
Encadreur administratif pour éradiquer les fraudes	2	4,5%
TOTAL	44	100%



Graphique 13 : La répartition des entraîneurs des ASC navétanes par rapport aux rôles que peuvent jouer les enseignants d'EPS dans le mouvement navétane

Au cours de notre enquête, les résultats ont montré que les rôles que pourraient jouer les enseignants d'EPS dans le mouvement navétane vont dans le sens de rehausser le niveau du mouvement navétane tant sur le plan technique que sur le plan administratif. Sur l'ensemble des entraîneurs interrogés, il est à noter que les enseignants d'EPS peuvent occuper au sein du mouvement navétane un bon nombre de rôles que nous avons regroupé en six groupes.

Nous avons le rôle de conseiller et superviseur des séances d'entraînement exprimé par les 36,40% de l'ensemble des entraîneurs interrogés. Cela sous-entend qu'un questionnement sur ce qui se fait au niveau des séances d'entraînement des équipes de navétane mérite d'être posé. D'autres entraîneurs (27,30%) disent que ces enseignants devraient occuper les rôles administratifs ou techniques. Certains entraîneurs avec un pourcentage représentatif de

22,70% aimeraient voir que les enseignants d'EPS s'impliquent dans le mouvement par leur apport en pédagogie sportive. Ce qui est très important pour installer une bonne atmosphère entre les jeunes et ce qui les encadrent. Les trois rôles comme le rôle d'encadreur administratif pour éradiquer les fraudes, le rôle de sensibilisateur de l'esprit sportif et en fin l'éradicateur de la violence dans les stades sont faiblement cités par les entraîneurs avec un pourcentage identique de 4,5%.

IV-2 PERSPECTIVES

Au regard de tous les résultats nous constatons que l'implication des enseignants d'EPS serait très bénéfique pour le mouvement navétane dans le département de Dakar. Tous les aspects cités sur les compétences de l'enseignant d'EPS viendraient en appoint pour diagnostiquer le mouvement navétane qui crée beaucoup de vices tels que la violence, les fraudes, la pratique artisanale des entraîneurs qui dirigent les séances d'entraînement, ne respectant aucunement les principes scientifiques de la planification.

En effet, le navétane fait partie intégrante de la culture de la société sénégalaise dans la mesure où nos parents ont vécu le navétane, même si l'organisation de celle-ci à leur temps diffère avec celle d'aujourd'hui. Nos parents à leur tour nous l'ont légué et éventuellement nous en ferons de même pour la génération future. Alors faisons de telle sorte que le mouvement navétane soit dans une bonne atmosphère pour accueillir de manière saine les générations futures.

CONCLUSION

Au terme de notre étude, nous nous sommes rendu compte que les enseignants d'EPS du département de Dakar sont faiblement impliqués dans l'encadrement technique du mouvement navétane. Ils représentent 15,9% de l'ensemble des entraîneurs interrogés. Cette faible présence des enseignants d'EPS dans l'encadrement technique du mouvement navétane est au profit des anciens joueurs avec 50% qui certes ont eu de l'expérience, par la pratique du sport, en ce domaine mais la plus part d'entre eux n'ont pas eu leur diplôme en football. Il faut comprendre cette faible implication des enseignants d'EPS peut être due par le caractère informel du mouvement navétane d'où le statut autonome de sa structure mère l'ONCAV.

Cependant, vu les aspects sociologique et physiologique du mouvement et la formation des enseignants d'EPS, cette implication devrait être plus importante. Notons par-là que 95,5% de notre échantillon demande que cette implication soit plus importante contenu des compétences et des apports que peuvent apporter ces enseignants tant dans l'encadrement technique qu'administratif dans le mouvement navétane. L'encadrement technique des ASC navétanes est en grande partie composée d'anciens joueurs et la plus part de ces encadreurs n'ont obtenu que le diplôme d'initiateur 40,9% ou n'ont pas eu de diplômes en sport ou à la pratique des activités physiques 38,6%. Par-là notons aussi que les membres de l'encadrement technique ont plus de préférence à encadrer la catégorie sénior 65,9% que la catégorie cadette. Cette dernière est laissée à la main des plus jeunes entraîneurs dont une grande partie de ces encadreurs sont des encadreurs sans diplôme et qui n'ont aucune connaissance scientifique sur le domaine de la planification des séances d'entraînement.

Ceci conforte les propos que nous avons avancés dans notre introduction. Celle-ci, souvent inexistantes, sont laissées à elles même ou aux mains de ceux qui n'ont aucune compétence professionnelle. Cette situation constitue l'un des maux que souffre notre sport dans le domaine de la détection et de formation à la base de nos jeunes talents.

Cette situation est alarmante et nécessite en conséquence une nouvelle politique dans l'encadrement technique des équipes des ASC navétanes pour qu'elle puisse rendre réellement plus compétitives les activités du mouvement navétane.

RECOMMANDATIONS

Au terme de ce travail, nous recommandons :

- Au gouvernement de revoir encore plus le fonctionnement de l'ONCAV en investissant les enseignants d'EPS pour des campagnes de sensibilisation de l'esprit sportif et de fraternité qui existe dans le mouvement navétane ;
- Aux enseignants d'EPS de mieux s'impliquer dans le mouvement navétane pour encore une fois accompagner les jeunes dans leur projet sportif ;
- Aux dirigeants de l'ONCAV d'adopter des politiques dans leur fonctionnement qui encourageraient les professeurs d'EPS à s'engager pleinement aux activités du mouvement navétane.
- Aux chercheurs d'élargir cette étude au niveau régional avant de l'étendre au niveau national.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- 1- DEMENY G., Evolution de l'éducation physique, Paris, fournier, 1909, p.272.
- 2- DEMENY G., Mécanisme et l'éducation des mouvements, Paris, Alcan, 1904.
- 3- DUMAZEDIER Joffre, Vers une civilisation du loisir, paris, seuil, 1962, pages 224-225.
- 4- GROGUELIN Pierre, La formation continue des enseignants, Paris, PUF, 1970, P 13-14.
- 5- PIERON Maurice, Analyser l'enseignement pour mieux enseigner, dossier n°16, revus EPS, Paris, Mai 1993.

Mémoires

- 6- FAYE Birame : L'implication des enseignants d'EPS physique dans le développement dans le sport civil dans la région de Dakar. Mémoire de maîtrise en STAPS, INSEPS Dakar, 1992.
- 7- NDAW Marie : Niveau, Nature et raison de l'implication ou de la non implication des enseignants d'éducation physique et sportive dans le sport sénégalais : cas de la région de Dakar. Mémoire de maitrise en STAPS, INSEPS, Dakar, 1999.
- 8- NDIAYE Moussa : contribution à une approche psychosociologique du sport Navétane. Mémoire de maitrise en STAPS.INSEPS, Dakar, 1982.
- 9- NDIAYE P.G. : Genèse et Raisons du conflit entre la fédération sénégalaise de football et le ministère des sports en 2006.mémoire de maîtrise en sciences technique des activités physique et sportives, INSEPS, Dakar, 2008.

Décrets et autres

- 10- Abdou SARR : stades ; le quotidien du sport, Sénégal, n°2352, mercredi 17 Août 2011, p4.
- 11- Décret n°81-639 du 06 juillet 1981.

12- Décret n°82-84 du 25 janvier 1982 fixant les programmes, les horaires des enseignements et les modalités des contrôles et des connaissances du département d'éducation physique et sportive de l'INSEPS.

13- Règlements Généraux du mouvement navétane, fait à Kolda le 02 JANVIER 2009.

14- Saliou GACKOU : Journal quotidien : l'observateur n°2415 du samedi 08 et dimanche 09 p 14.

15- <http://www.wikipédia.com> , Dakar/htm, septembre 2011.

ANNEXE

Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre de la réalisation d'un mémoire de maîtrise en es-sciences et techniques de l'activité physique et du sport (STAPS) et s'adresse aux encadreurs techniques des ASC du mouvement navétane dans le département de DAKAR. Veuillez s'il vous plait le remplir en mettant une croix dans la case correspondant à votre choix et en répondant aux questions dans les espaces prévus à cet effet.

Nous vous garantissons que le recueil de ces informations se fera dans l'anonymat.

Merci de votre aimable collaboration.

Les questions :

1) sexe : masculin féminin

Âge :.....ans

Catégorie professionnelle :

2) Êtes-vous

-professeur d'EPS

-maître d'EPS

-professeur contractuel

-vacataire

-ancien joueur

-titulaire seulement d'un diplôme fédéral

-encadreur sans diplôme

3) Où avez-vous fait votre formation ?

- INSEPS - CNEPS - à la fédération - à l'étranger

- à la CAF - dans aucune structure

4) Quel (s) diplôme (s) avez-vous ?

-CAPEPS -CAMEPS -diplôme d'initiateur

-1^{er} degré -2^{ème} degré -3^{ème} degré

-animateur -licence C (CAF) -aucun

Option :

5) Quelles spécialités exercez- vous ?

-football

-athlétisme

Lieu d'encadrement :

6) Dans quelle zone encadrez-vous ? Exemple : zone 1 ou zone 2 ou zone 3 etc.

.....

7) Dans quelle ASC encadrez-vous ?

.....

8) Avez-vous changé d'ASC ces cinq dernières années ?

Oui

Non

Implication dans les mouvements navétane

9) A quel niveau êtes-vous impliqué?

-entraîneur titulaire

-entraîneur adjoint 1

- entraîneur adjoint 2

10) Encadrez-vous ?

-Au Football

- En Athlétisme

- Au Théâtre

11) Depuis combien d'années êtes vous impliqué dans les sports navétane ?

.....

12) Avez-vous connu des ruptures dans votre implication ?

Oui

Non

13) Si oui quelles sont les raisons ?

.....

Nature de l'implication

14) Vous êtes entraîneur d'équipe d'ASC navétane en catégorie :

-Séniore

- cadette

-des vétéranes

Intégration dans les mouvements navétane :

15) Etes vous bien accueilli dans les ASC de navétane ?

Oui

Non

16) Estimez vous jouer un rôle important ?

Oui

Non

17) Etes vous pour l'implication de l'enseignant d'EPS dans les navétanes ?

Oui

Non

18) Quels sont les problèmes auxquels l'enseignant d'EPS impliqué dans l'encadrement est confronté ?

-problème de leadership (refus d'être dominé, et qu'on lui impose une ligne de conduite)

-demande d'indemnité d'encadrement

- il est toujours sujet d'attaques

-aucun

19) A votre avis quel poste ou quelle fonction un enseignant d'EPS devrait-il jouer au sein des navétanes ?

.....

20) Y-a-t-il des critères pour nommer un encadreur à tel ou tel poste ?

Oui

Non

Si oui citez-en

Raisons de l'implication

21) Quels sont les motifs de votre implication ?

- défendre les couleurs de mon quartier
- juste pour participer au mouvement
- développer ma carrière
- gagner des titres
- Célébrité dans mon quartier
- donner le maximum de moi même
- aucun

22) y a-t-il des raisons qui pourraient vous pousser à vous désengager ?

- les mauvais résultats
- les querelles personnelles
- les violences dans les stades
- manque de considération
- parce que j'ai choisi de ne pas rester dans une seule ASC
- aucune

23) Que reprochez-vous à vos collaborateurs techniques et administratifs ?

- lorsqu'ils veulent jouer le rôle d'entraîneur à ma place
- lorsqu'ils veulent créer un conflit entre l'entraîneur et les joueurs
- ma non-appartenance au quartier les dérange et ils le manifestent
- lorsqu'ils veulent m'imposer une ligne de conduite dans ma mission d'encadrement
- rien

Suggestions :

24) que proposez vous pour une implication soutenue des enseignants dans le mouvement navétane ?

.....

25) quels rôles les enseignants devraient-ils jouer dans les mouvements navétane ?

.....

LEGENDE :

ASC : Association Sportive et Culturelle

CAF : confédération africaine de football

CAMEPS : certificat d'aptitude aux fonctions de maître d'éducation physique et sportive

CAPEPS : certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive

CNEPS : centre national de l'éducation populaire et du sport

INSEPS : institut national supérieur de l'éducation populaire et du sport